

1030

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D' ETUDE

La politique d'acquisition du fonds historique de l'Heure Joyeuse (1987-1994)

Catherine Dollé

Marielle Mourenche, Bibliothèque municipale d'Albi

1995

5

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D' ETUDE

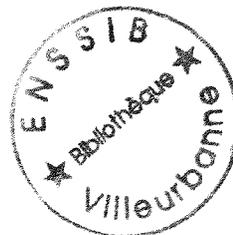
La politique d'acquisition du fonds historique de l'Heure Joyeuse (1987-1994)

Catherine Dollé

Marielle Mourenche, Bibliothèque municipale d'Albi

Bibliothèque de l'Heure Joyeuse
6-12 rue des Prêtres Saint- Séverin
75005 Paris

Viviane Ezratty



1995

1995

DCB

5

La Bibliothèque pour la jeunesse l'Heure Joyeuse, créée en 1924, s'est dotée en 1977 d'un fonds de conservation de livres pour enfants. Grâce à la mise à disposition de moyens budgétaires et humains, ce fonds a pu élaborer depuis quelques années une politique d'acquisition active. Cela a permis un accroissement régulier des collections, qui sont par ailleurs mises en valeur par d'importantes expositions.

The Heure Joyeuse, a children's library appeared in 1924, has created in 1977 a collection of rare, old and out-of-print books. New budgetary and staff means have enabled the library to develop an efficient acquisition policy. Thanks to those financial outlay, the collection have known a regular increase. Moreover, this acquisition work is shown in a favourable light by various exhibitions.

Acquisitions ** livres illustrés pour enfants** XVIIIème siècle

Acquisitions ** livres illustrés pour enfants ** XIXème siècle

Acquisitions** livres illustrés pour enfants** XXème siècle

INTRODUCTION

La Bibliothèque de l'Heure Joyeuse, créée en 1924, possède depuis 1977 un fonds historique qui en 1994 renferme une collection d'environ 20 000 ouvrages. Le développement de ce fonds a été rendu possible par la mise en place d'une politique d'acquisition active. En France, la question des politiques d'acquisition a été peu posée jusqu'à maintenant, alors même que la constitution et l'accroissement des collections constituent une des activités essentielles de toute bibliothèque.

A la différence de la situation des pays anglo saxon où différents ouvrages de valeur ont été publiés sur le développement des collections, le problème des politiques d'acquisition n'est en effet abordé jusqu'en 1994 en France que dans quelques articles et interventions. Il faut en fait attendre 1994 et l'ouvrage de Bertrand Calenge pour qu'un travail d'envergure sur la question voit le jour¹. Encore celui ci comporte-t-il certaines limites, l'étude s'appliquant essentiellement à des bibliothèques de lecture publique.

Les carences de la bibliographie se révèlent particulièrement criantes lorsqu'on aborde la question des fonds patrimoniaux spécialisés. Ces fonds ayant a priori pour vocation la recherche de l'exhaustivité et leurs acquisitions étant d'autre part, totalement tributaires de l'offre, on peut certes s'interroger sur la légitimité du terme "politique d'acquisition" à leur propos. Mais s'il est impossible de mettre en oeuvre des critères bibliométriques, tels que ceux prônés pour les bibliothèques de lecture publique, il n'en demeure pas moins primordial de définir des critères d'acquisition strictes, l'exhaustivité restant utopique du fait des contraintes budgétaires et matérielles.

L'enquête menée dans le fonds historique de l'Heure Joyeuse tend, à travers l'étude des procédures matérielles mais aussi des critères intellectuels de sélection des acquisitions, à exposer explicitement les principaux axes de la politique d'acquisition conduite entre 1987 et 1994. La définition de cette politique documentaire revêt une importance capitale: une politique d'acquisition est en effet la concrétisation de choix, d'objectifs assignés à la collection. Pouvoir en définir les principales orientations, c'est pouvoir justifier de son action et de sa légitimité auprès des collectivités. Or ceci se révèle capital dans le cas des fonds spécialisés d'une bibliothèque, fonds dont l'existence pourrait être remise en cause en période de restriction budgétaire. La

¹ Bertrand Calenge : *Les politiques d'acquisition*, Paris: Ed. du Cercle de la librairie, 1994.

nécessité de pouvoir définir les objectifs de la politique d'acquisition et donc la finalité accordée au fonds est particulièrement forte en ce qui concerne le fonds historique de l'Heure Joyeuse. Celui-ci présente en effet la particularité d'être intégré dans une bibliothèque de lecture publique spécialisée pour la jeunesse. La tentation pourrait être grande pour les autorités de tutelle de négliger ce fonds ou de scinder la bibliothèque entre le fonds de lecture publique et celui de conservation. Il importe donc de définir clairement la finalité de ce fonds pour souligner sa légitimité au sein de la bibliothèque. La question de la politique d'acquisition se pose d'ailleurs de manière cruciale, en terme de maîtrise de l'accroissement des collections, pour la partie "nostalgie" du fonds historique. La gestion d'un fonds, dont l'accroissement peu a priori être illimité puisqu'il est destiné à recevoir les ouvrages pour la jeunesse parus après 1950, mérite en effet une réflexion approfondie sur les objectifs assignés à ce fonds et sur les critères retenus pour l'élimination ou la conservation d'un ouvrage.

Cette réflexion sur la politique d'acquisition des fonds de conservation du livre pour la jeunesse n'est d'ailleurs pas propre à l'Heure Joyeuse. Elle s'inscrit dans un contexte global d'interrogation sur la question des "fonds nostalgie". Etudier comment s'insère le fonds historique de l'Heure Joyeuse parmi les autres fonds de conservation spécialisés en littérature jeunesse, connaître les pratiques de ce fonds en matière d'acquisition paraît ainsi essentiel pour mettre en perspective la politique d'acquisition du fonds historique de l'Heure Joyeuse.

I- La bibliothèque de l'Heure Joyeuse:

A- Une bibliothèque de lecture publique de la Ville de Paris:

1- le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris:

Une des spécificités du fonds ancien de l'Heure Joyeuse est d'être intégré dans une bibliothèque de lecture publique destinée à la jeunesse. L'Heure Joyeuse fait en effet partie d'un réseau de 51 bibliothèques pour la jeunesse de la Ville de Paris, disposant de 860 000 livres et totalisant 70 000 inscriptions annuelles. Ces bibliothèques pour la jeunesse appartiennent d'ailleurs elles-mêmes à un réseau municipal, comprenant, à la fin de 1994, 63 bibliothèques encyclopédiques de prêt et 6 bibliothèques spécialisées, un septième établissement, la Bibliothèque des Littératures policières, ouvrant ses portes en octobre 1995 . Ce réseau de bibliothèques de prêt possède des collections riches de 2,7 millions de documents, auxquels il faut ajouter 4,2 millions de documents dans les bibliothèques spécialisées. 85 618 documents ont été acquis en 1994, dont 47 500 par ces dernières. Par l'intermédiaire du réseau, 9 383 270 documents ont été prêtés à domicile en 1994 et 290 000 ont été communiqués sur place dans les bibliothèques spécialisées ². Le réseau a enregistré, en 1993, 320 000 inscriptions et 5,5 millions d'entrées.

L'appartenance de l'Heure Joyeuse au réseau des bibliothèques municipales de la Ville de Paris implique une organisation administrative et technique particulière. La bibliothèque, comme l'ensemble des établissements du réseau, est directement rattachée à la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, et plus précisément au Bureau des bibliothèques. Elle bénéficie ainsi d'une aide des services centraux et notamment du service technique. Ce dernier occupe une place primordiale pour la bibliothèque en prenant à sa charge un nombre considérable de tâches bibliothéconomiques, ce qui permet de réduire le travail de chacun des établissements concernés, tout en facilitant la coopération. Le service technique central réalise notamment les commandes, l'équipement et le catalogage d'une grande partie des

² Bureau des bibliothèques et du livre: *Les bibliothèques de la ville de Paris en chiffres: données 1994*, Paris, avril 1995.

documents et assure un service bibliographique et discographique. Il est en outre lié à la création et à la gestion d'une réserve centrale. Enfin, il assure la redistribution, après récupération, des ouvrages et documents retirés des collections, par l'intermédiaire de l'Antenne de Diffusion et d'Echange du Livre.

2- Une bibliothèque spéciale pour la jeunesse:

a-les fonds courants

Si la bibliothèque de l'Heure Joyeuse appartient au réseau des bibliothèques de la Ville de Paris, elle n'en garde pas moins sa spécificité. Première bibliothèque pour enfants à ouvrir ses portes à Paris, et en France, en 1924, elle reste très marquée par cet héritage historique. Soixante dix ans après sa création, elle demeure un fonds de référence reconnu dans le domaine de la lecture jeunesse. Avec 43 526 documents comptabilisés en 1993 (non compris le fonds ancien), elle apparaît ainsi comme la première bibliothèque pour enfants à Paris, avant la bibliothèque André Malraux qui en totalise 28 195. Elle comporte désormais une section bibliothèque et une section médiathèque auxquelles viennent s'ajouter les fonds de conservation.

*la bibliothèque:

La bibliothèque pour la jeunesse possède une collection riche de 29 000 ouvrages pour la jeunesse, représentative de la production de l'édition française. Elle est constituée aussi bien de romans, de documentaires que de contes, de livres d'images, de bandes dessinées, d'ouvrages en langues étrangères, de revues et de planches documentaires. Ce fonds s'accroît très régulièrement par l'acquisition d'environ 3 000 livres par an. La bibliothèque participe à l'établissement de bibliographies et de sélections de livres pour enfants.

L'Heure Joyeuse propose en outre un fonds de référence de 900 ouvrages sur le livre pour enfants, les bibliothèques jeunesse et la lecture. S'y ajoute une collection d'une trentaine de titres de périodiques, français ou étrangers, présentant un intérêt professionnel.

* la médiathèque:

La médiathèque offre une large collection de référence. Elle propose un fonds de 3 500 livrets de diapositives, illustrant des contes et documentaires. Ces diapositives, publiées en France ou à l'étranger, peuvent être visionnées sur place ou empruntées. Le fonds s'accroît régulièrement par l'acquisition d'environ 300 livrets chaque année.

La médiathèque possède également une collection de 7 000 cassettes audio. On y distingue un fonds général de musique, musique classique, jazz, rock, variétés et un fonds spécialisé de cassettes pour enfants: chansons, comptines, contes, textes lus, documentaires. Cette collection s'accroît d'environ 700 documentaires sonores par an.

La médiathèque est en outre le siège de la Commission d'écoute qui propose chaque année une sélection d'une centaine de phonogrammes, choisis parmi les nouvelles parutions. En dehors de cette publication annuelle des meilleures disques et cassettes pour enfants, la médiathèque a publié une sélection de cassettes à l'intention des 0-3 ans (1990) et réalisé des sélections par thèmes et par âges et une sélection de contes en diapositives (1988), consultables sur place.

b- activités diverses.

La bibliothèque de l'Heure Joyeuse a hérité de son histoire une forte tradition d'animation. Celle-ci peut prendre la forme d'activités très diverses. Des visites de groupes sont ainsi organisées régulièrement. Il peut s'agir de groupes d'adultes, enseignants, éducateurs ou bibliothécaires, souhaitant découvrir l'établissement. Dans la plupart des cas néanmoins, il s'agit de groupes d'enfants, venant de crèches, d'écoles ou de centres de loisirs du quartier, à qui l'on présente la diversité et la richesse de l'édition pour la jeunesse et que l'on initie au fonctionnement de la bibliothèque. Lors des visites de classes notamment, sont parfois organisées des visites du fonds ancien qui semblent rencontrer un certain succès auprès des enfants. Elles permettent de leur faire connaître les richesses de ce fonds et leur offrent l'occasion d'admirer les éditions originales de certains de leurs ouvrages favoris. Elles contribuent à asseoir la cohérence de l'Heure Joyeuse en décloisonnant les différents fonds et initient les enfants à la question de la conservation.

D'autres animations ponctuelles sont également proposées, parmi lesquelles on peut citer les séances de contes en diapositives mais aussi des expositions sur des thèmes variés ou sur un auteur particulier. Ces expositions permettent elles aussi de mettre en valeur la continuité des collections de l'Heure Joyeuse puisqu'elles sont l'occasion de présenter des documents des différents fonds.

3- Un fonds spécialisé:

L'appartenance de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse au réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Paris a une influence capitale sur le fonctionnement de l'établissement en général et du fonds historique en particulier. Les statistiques fournies par le Bureau des bibliothèques pour l'année 1994 suffisent à montrer l'importance du réseau. La nécessaire organisation administrative qui découle de l'importance de ce réseau a conduit à une homogénéisation croissante des pratiques dans les bibliothèques. Cette harmonisation, par l'intermédiaire des services centraux, est indispensable dans la perspective d'une coopération plus étendue entre établissements. Cependant, dans le cas du fonds historique, cette situation peut poser des difficultés spécifiques. Le développement des enquêtes statistiques et l'utilisation de ces enquêtes pour l'attribution de budget et de personnel notamment soulèvent différentes questions. La répartition des budgets étant établie selon ces critères statistiques, on peut ainsi se demander dans quelle mesure ils prennent réellement en compte les spécificités de l'Heure Joyeuse par rapport à d'autres bibliothèques jeunesse n'ayant pas de fonds de conservation. Il importe notamment que les besoins de la bibliothèque en terme de personnels, de budget, mais aussi, à brève échéance, de matériel informatique, soient évalués en tenant compte des besoins particuliers du fonds historique. Ceci est, en partie du moins et en l'état actuel de la situation, admis par l'autorité de tutelle. En effet, la bibliothèque de l'Heure Joyeuse ne dispose pas uniquement du budget alloué aux bibliothèques de lecture publique. Elle bénéficie en outre des crédits particuliers accordés aux établissements appartenant au réseau des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris, qui regroupe la discothèque des Halles, la bibliothèque administrative, la bibliothèque Forney, la bibliothèque historique de la

Ville de Paris, la bibliothèque des arts graphiques et la bibliothèque de Marguerite Durand.

La reconnaissance de cette spécificité de l'Heure joyeuse au sein du réseau des bibliothèques municipales de la Ville de Paris n'a été possible qu'à la suite d'un long travail de concertation avec le Bureau des bibliothèques et elle ne peut en aucun cas être considérée comme acquise. Pour continuer à bénéficier d'un budget particulier, et donc pour disposer des moyens nécessaires à son fonctionnement et à l'accroissement des collections, le fonds historique doit faire admettre sa spécificité et sa légitimité. L'existence et le développement de ce fonds sont ainsi directement tributaires de la capacité de ses responsables à le faire connaître et reconnaître au sein du réseau.

En ce sens, on peut légitimement considérer que les efforts accomplis pour mettre en valeur le fonds historique, notamment par la publication du catalogue du fonds ancien et par la réalisation de l'exposition "Livre, mon ami" participent pleinement à la reconnaissance de ce fonds par les autorités de tutelle et font partie intégrante de la politique documentaire menée. Sans cette reconnaissance en effet, toute volonté de développer les collections et de mettre en place une politique d'acquisition dynamique serait vouée à l'échec, faute de moyens adéquats.

B- Les fonds de conservation:

On peut distinguer à l'Heure Joyeuse trois fonds de conservation spécifiques, le fonds ancien et le fonds "nostalgie", parfois regroupés sous l'appellation "fonds historique" et un fonds de conservation de phonogrammes.

Ces différents fonds occupent une place à part dans la bibliothèque. La distinction entre les fonds courants de la bibliothèque et ces fonds de conservation constitue d'abord une distinction des publics et des usages des collections. Le fonds courant assure le service d'un public essentiellement composé d'enfants des arrondissements proches et d'éducateurs, tandis que les fonds de conservation disposent d'un lectorat extérieur étendu. La distinction est aussi d'ordre purement géographique. Les collections des fonds de conservation sont en effet pour la plupart placées en réserve et ne sont jamais en libre accès, contrairement à celles du fonds courant.

Cette cohabitation d'un fonds public avec un fonds plus spécialement réservé à la recherche fait une des spécificités et la richesse de cette bibliothèque. Mais elle implique également, pour les fonds spécialisés, des règles d'organisation spécifiques. Ces fonds spécialisés sont en effet soumis à un traitement particulier, tant au niveau de la reliure, qu' à celui du classement, des modes de conservation ou du catalogage. Ils répondent à des conditions particulières de communication, en ce qui concerne le prêt à domicile ou la fourniture à distance mais aussi la communication sur place. Enfin et surtout, la sélection et l'acquisition des ouvrages et documents destinés à enrichir ces fonds sont distinctes des procédures d'acquisition du fonds courant.

Avant d'aborder la question des procédures d'acquisition du fonds historique et des objectifs qui guident ces acquisitions, il importe néanmoins de s'arrêter un instant sur la situation de ce fonds, de présenter ses origines et son organisation actuelle et d'évoquer le public auquel il s'adresse. Chacun de ces facteurs ayant des répercussions concrètes sur la politique documentaire adoptée par la responsable du fonds, il ne saurait être question d'étudier la politique d'acquisition du fonds historique de l'Heure Joyeuse, sans avoir au préalable dresser un tableau général de ce fonds.

1- La constitution du fonds historique:

Comme cela a été clairement rappelé lors de la célébration des 70 ans de l'Heure Joyeuse, la bibliothèque reste très marquée par ses origines et son histoire. On ne peut notamment comprendre les objectifs de la politique d'acquisition actuelle des fonds de conservation sans la mettre en perspective et sans aborder l'historique de leur création.

A proprement parler, la constitution du fonds ancien est relativement récente, si l'on entend par fonds un secteur d'usage clairement défini, avec des conditions particulières de consultation, de classement, de conservation mais aussi un budget propre et un personnel attitré. Il faut en effet attendre 1977 pour que soit nommé un responsable du fonds, auquel est de plus attribué un budget d'acquisition et de restauration.

Cependant, si ce fonds ne prend d'existence officielle qu'en 1977, les collections qui le constituent se sont progressivement développées dès l'ouverture de la bibliothèque en 1924. C'est l'histoire de ce fonds spécialisé en littérature pour la jeunesse depuis ses origines qui explique encore son orientation actuelle.

Il n'est pas question ici de revenir sur les étapes de la création de l'Heure Joyeuse de Paris à l'instigation du *Book Committee on Children's Library* ni sur son ouverture en 1924, quatre ans après celle de Bruxelles. Cette histoire a en effet déjà été abordée à diverses reprises. Il convient néanmoins de rappeler que lors de l'ouverture, la Bibliothèque disposait d'une collection de départ de 2 000 livres fournis par le Comité et qui allaient former le noyau des collections.

En outre, le Comité assurait la formation du personnel. Or, la personnalité des jeunes femmes en charge de la bibliothèque à ses débuts eut une répercussion indéniable sur l'évolution du fonds. Claire Huchet, Marguerite Gruny et Mathilde Leriche se révélèrent en effet acquises aux idées de l'éducation nouvelle. Parmi les nombreuses innovations qu'elles introduisirent, on peut noter la volonté de fournir aux usagers une bibliothèque accueillante, sur le modèle des créations américaines du C.A.R.D. dans l'Aisne. Or cette désir de créer des lieux agréables pour les enfants allait de paire avec le souhait de mettre à leur disposition des livres de qualité. Ce souci se traduisit par la constitution d'une collection d'ouvrages de valeur, tant par leur esthétique que par leur contenu. En outre, les bibliothécaires se sont montrées, dès l'origine, soucieuses de conserver ce patrimoine de la littérature enfantine. Elles constituèrent ainsi une réserve qui accueillait certains livres anciens, mais aussi des classiques du XIX^{ème} siècle ainsi que des livres devenus indisponibles.

Dès l'origine, la bibliothèque de l'Heure Joyeuse a donc affirmé une double vocation: offrir un fonds moderne de qualité destiné aux enfants et mettre en place un fonds patrimonial, mémoire de la littérature enfantine. Cette spécificité a été constamment maintenue, puisqu'en 1974, une salle est réservée à la consultation de ce fonds de conservation dans les nouveaux locaux situés rue des Prêtres Saint Séverin. Elle a donné à la bibliothèque de l'Heure Joyeuse une place à part au sein des bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris.

Ce fonds historique est actuellement scindé en deux entités, le fonds ancien proprement dit qui recouvre la littérature du XVIIIème siècle à 1950 et le fonds "nostalgie" qui intègre les ouvrages pour la jeunesse publiés de 1950 à nos jours.

Si l'existence d'un fonds ancien est clairement affirmée dès 1977, il n'en est pas de même pour le fonds "nostalgie". La définition même de ce fonds a suscité et continue de susciter des interrogations. La date de séparation retenue entre le fonds ancien et le fonds "nostalgie" a d'abord été celle de 1945 puis celle de 1950. Le choix de cette date pose peu de problèmes. C'est en effet l'histoire même du livre pour enfants qui a permis de la déterminer. En revanche, la date terminale de ce fonds "nostalgie" a été plus délicate à établir. Or, ce n'est pas une question purement formelle puisque cela détermine directement quels sont les ouvrages amenés à être acquis pour ce fonds de conservation. Il a d'abord été envisagé d'arrêter ce fonds en 1965 puis vers le début des années 1980. Cependant ce choix pose un problème essentiel. En effet, on constate une diminution de la disponibilité des ouvrages dans les maisons d'édition. Les livres sont retirés de plus en plus rapidement des stocks des librairies et renvoyés chez les éditeurs. Ceux-ci ayant tendance à limiter leurs stocks et à recourir davantage au pilon, certains ouvrages peuvent être épuisés très rapidement. Choisir une date limite pour le fonds "nostalgie" revenait donc à ne pas accueillir dans les collections des ouvrages indisponibles par ailleurs. Il a donc été décidé de ne pas fixer de date terminale et de faire entrer dans ce fonds semi-patrimonial tout ouvrage épuisé, quelque soit sa date de parution. Ce travail de réflexion sur le fonds "nostalgie" n'est d'ailleurs pas propre à la Bibliothèque de l'Heure Joyeuse; il est commun aux bibliothèques pour la jeunesse qui ont vu leurs réserves s'accroître. Il devrait conduire à une réflexion plus générale sur une politique de conservation partagée.

2- la place actuelle des fonds de conservation au sein de la bibliothèque:

On ne saurait réfléchir sur la politique d'acquisition d'un fonds avant d'avoir défini sa légitimité et donc avant d'avoir affirmé sa vocation à s'accroître. Comme le rappelle Bertrand Calenge, "la conservation longue n'est jamais un impératif catégorique pour

une bibliothèque publique: elle est un acte volontariste, soumis à variations en fonction de la demande du public réel et de la réalité d'un réseau de conservation actif " ³.

Comme le révèle l'histoire de la bibliothèque, l'existence des fonds de conservation est directement issue de la tradition de l'Heure Joyeuse. Cette tradition est capitale, elle participe à la renommée de la bibliothèque auprès du public. Elle ne saurait néanmoins justifier à elle seule les efforts consentis en faveur du fonds ancien. Il convient en effet de souligner que cette tradition est relayée par un réel intérêt actuel pour les collections du fonds historique. Le fonds historique de l'Heure Joyeuse répond d'ailleurs à un certain nombre de critères qui pourraient suffire à justifier pleinement son existence. Il offre ainsi un nombre significatif de documents dans le domaine concerné, il est abondamment fréquenté par un public qui dépasse largement le simple territoire géographique de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse et il est considéré comme un fonds de référence pour les chercheurs, qui sont d'ailleurs systématiquement orientés sur l'Heure Joyeuse par la Bibliothèque Nationale. Il est en outre fréquemment sollicité par l'ensemble des professionnels du livre pour enfants et son intérêt national est reconnu par les autres bibliothèques, comme le montrent les nombreuses visites dont il fait l'objet.

On ne peut donc nier l'intérêt d'un tel fonds spécialisé dans la littérature enfantine, domaine intéressant fortement la recherche depuis quelques années. Si on ne saurait remettre en cause son existence et les efforts financiers consentis en son nom, d'aucun ont pu en revanche soulever la question de la coexistence du fonds de conservation et du fonds de lecture publique. Or cette question apparaît comme essentielle puisqu'elle interroge la cohérence même de l'Heure Joyeuse. A première vue, il pourrait en effet paraître logique de scinder le fonds de lecture publique, essentiellement destiné à un public d'enfants, et le fonds historique ouvert aux chercheurs et nostalgiques. Cette solution apporterait des avantages indéniables au niveau matériel. Elle serait cependant dramatique tant au niveau de la spécificité de l'Heure Joyeuse qu'à celui de l'accroissement des fonds patrimoniaux de la bibliothèque. Comme nous le verrons en effet par la suite, le fonds "nostalgie" est très largement tributaire du fonds courant. En

³ Bertrand Calenge: *Les politiques d'acquisition*, Paris: Cercle de la librairie, 1994, p. 170.

outre, l'importance de l'Heure Joyeuse pour de nombreux chercheurs et professionnels du livre pour enfants tient dans la coexistence dans un même lieu d'ouvrages représentatifs de la littérature pour la jeunesse du XVIIIème siècle à nos jours. Cela permet d'offrir un panorama assez complet de la littérature enfantine et de son évolution depuis plus de deux siècles. Ceci fait la spécificité de la Bibliothèque de l'Heure Joyeuse et lui permet de conserver une place à part, en ayant des objectifs en adéquation avec ceux du fonds courant et qui tiennent compte des fonds existants par ailleurs.

3- Les publics:

L'histoire de la constitution des fonds de conservation occupe une place essentielle dans la politique d'acquisition actuelle puisque les grandes orientations de la collection données dès l'origine de la bibliothèque constituent encore le "squelette" directeur des acquisitions.

Néanmoins, d'autres facteurs jouent un rôle indéniable dans l'élaboration d'une politique documentaire. C'est le cas en particulier des publics, dont l'étude est indispensable pour évaluer l'enrichissement des collections. Il convient notamment de s'interroger sur la fréquentation des fonds. En effet, seule l'existence d'un nombre conséquent de lecteurs actuels peut justifier la conservation et l'accroissement d'un fonds spécialisé. Il paraît donc important de pouvoir fournir une évaluation quantitative à la fois du public réel mais aussi des services rendus à distance.

a- les conditions d'accès:

Le fonds ancien est ouvert au public du lundi au vendredi, uniquement sur rendez-vous. Ceci permet d'organiser les séances de travail, en tenant compte de l'exiguïté du local: les places de consultation étant réduites à trois tables de lecture, il est en effet nécessaire de contrôler les visites. Néanmoins, cette limitation offre la possibilité d'assurer au public un service de qualité, en facilitant ses recherches et en l'orientant. Le temps considérable consacré aux visiteurs paraît d'autant plus important que le fonds

n'est que partiellement catalogué: le recours aux personnes connaissant le fonds est alors capital.

Les conditions d'accès au fonds nostalgie diffèrent légèrement. En l'absence de salle de consultation spécifique, les ouvrages sont étudiés dans la salle de lecture publique. L'accès à ce fonds se fait sur rendez-vous.

b- le public:

L'accès au fonds ancien est ouvert à un large public, parmi lesquels on peut distinguer différentes catégories, que l'on peut succinctement diviser entre chercheurs et nostalgiques. Il conviendrait en outre d'y ajouter les éditeurs, qui viennent régulièrement consulter des ouvrages en vue de rééditions.

Le public du fonds "nostalgie" est sensiblement le même que celui du fonds ancien. Il convient néanmoins de souligner l'existence d'un public dû à l'usage résiduel des ouvrages. En effet, certains livres ont été retirés du fonds courant parce qu'ils étaient épuisés mais ils continuent à être réclamés par les enfants ou les éducateurs. Suivant les circonstances et leur état, ils peuvent alors être soit empruntés soit consultés sur place.

Les ouvrages sont en accès indirect. Ils ne sont pas empruntables, sauf pour certains ouvrages du fonds nostalgie, pour lesquels une caution est néanmoins demandée. Les photocopies ne sont pas autorisées pour le fonds ancien mais il est possible de faire des photographies à titre gratuit.

Le prêt inter-bibliothèques reste limité: il a concerné ainsi 6 volumes en 1987, 16 en 1988, 5 en 1990, aucun en 1993, 2 en 1994.

Une connaissance assez précise du nombre de visiteurs est possible grâce au registre du fonds ancien dans lequel sont notés les coordonnées du visiteur, l'objet de ses recherches, le temps qu'il y a consacré et le nombre de volumes communiqués à cette occasion. Les statistiques laissent apparaître depuis 1989 une augmentation constante, compte tenu des périodes de fermeture, tant de la fréquentation du fonds historique que du nombre de volumes communiqués sur place ⁴. En 1993, le fonds ancien a enregistré

⁴ voir tableaux en annexe

le nombre de 307 visiteurs, pour 2418 volumes communiqués. Ces chiffres doivent d'ailleurs être largement majorés puisqu'ils ne prennent en compte que les premières visites.

c- les services rendus:

Les deux types de public du fonds ancien demandent un service différencié. En ce qui concerne les nostalgiques, le travail fait essentiellement appel à la compétence de la responsable du fonds et à sa connaissance du fonds: il convient en effet de cerner la demande et de retrouver des ouvrages dont les demandeurs n'ont souvent plus qu'une idée très floue.

Les chercheurs ont pour leur part essentiellement besoin d'outils de travail très pointus. Ils ont ainsi à leur disposition des fichiers auteurs, titres, collections, éditeurs, illustrateurs, matières et chronologique. Les ouvrages font par ailleurs l'objet d'un catalogage très détaillé. Ce catalogage doit en effet non seulement permettre l'identification puis la localisation des ouvrages mais aussi aider la recherche⁵. La description complète de l'ouvrage, incluant notamment les caractéristiques de l'exemplaire et le résumé de son contenu, facilite en effet le travail du chercheur. Elle est ainsi indispensable dans le cadre d'une politique de conservation puisqu'elle permet d'éviter d'avoir à recourir inutilement à l'ouvrage.

Un effort particulier est effectué en ce qui concerne les illustrations. En effet, un fonds ancien de livre pour la jeunesse est une source iconographique très riche pour les chercheurs. Or, en l'état actuel du fonds, encore non informatisé, la recherche sur l'illustration ne peut reposer que sur le fichier illustrateur ou sur le fichier thématique pour les albums et sur la connaissance que les bibliothécaires ont du fonds. Sont donc progressivement mises en place des bibliographies tournant autour de certains thèmes, en fonction des demandes exprimées par les lecteurs. La création de ces outils de recherche concerne en premier lieu les chercheurs travaillant sur l'illustration mais aussi certains illustrateurs eux-mêmes ou certaines institutions s'intéressant à un domaine particulier: on peut par exemple citer ici le Musée de la poupée à Lyon ou le

⁵ Jeanne-Marie Dureau, Anne Marie Merland: "classement et catalogage des fonds anciens", in *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, Villeurbanne: Presse de l'E.N.S.B., 1983

Musée d'Orsay, intéressé par des images d'instruments de musique dans le cadre de ses animations musicales pour enfants.

Un travail similaire est accompli par la responsable du fonds "nostalgie". Dans le cas de ce fonds cependant, l'assistance de la responsable prend une importance plus grande encore, compte tenu de la proportion très importante du fonds non cataloguée.

Il convient en outre de souligner le travail important de repérage des demandes qui est effectué, tant au fonds ancien qu'au fonds "nostalgie". Il existe notamment au fonds ancien un registre où sont inscrites toutes les recherches entreprises dans le fonds et le temps qui y a été consacré. Ce travail donne l'occasion de connaître les orientations actuelles de la recherche et de cerner les besoins, tant en matière d'outils de travail, qu'en ce qui concerne les acquisitions. Ce repérage permet en effet de mettre à jour certaines lacunes du fonds. La présence active des bibliothécaires auprès du public est ainsi un moyen indéniable de mieux appréhender le fonds.

Des recherches documentaires sont également réalisées par les responsables des fonds ancien et "nostalgie". Ces recherches peuvent prendre des formes très variées. Il s'agit parfois simplement de répondre à une demande téléphonique. Parfois néanmoins, ce sont des recherches importantes qui sont effectuées et qui demandent un temps considérable au personnel. En 1991, ont ainsi été réalisées une bibliographie sur l'aviation pour la Bibliothèque internationale de jeunesse de Munich, une bibliographie des romans de science-fiction et d'anticipation pour le Salon du livre de jeunesse de Montreuil, publiée dans le catalogue du Salon, une bibliographie d'ouvrages portant sur la musique pour le musée d'Orsay. En 1993, les fonds historiques ont participé au choix des illustrations du *Dictionnaire des écrivains français pour la jeunesse: 1914-1991* de Nic Diamant. Ils ont en outre établi une chronologie de l'édition pour la jeunesse pour la création d'un jeu de sept familles et le jeu du Musée en herbe autour de l'exposition *Héros d'hier pour enfants d'aujourd'hui*.

4- La mise en valeur des collections:

La mise en valeur des collections occupe une place non négligeable dans le cadre d'une politique d'acquisition. Elle permet en effet de faire connaître non seulement l'existence du fonds mais aussi les acquisitions récentes et donc de justifier auprès des autorités responsables et du grand public les efforts consentis pour accroître les collections. En outre, la mise en valeur des fonds par l'intermédiaire d'expositions, de catalogues et de publications diverses est l'occasion d'un bilan bibliographique et d'une meilleure connaissance par la responsable de son fonds et de ses lacunes. Elle permet ainsi non seulement de présenter les nouvelles acquisitions du fonds mais aussi d'orienter les futures acquisitions.

Cette mise en valeur peut prendre plusieurs formes. Elle passe d'abord par des efforts pour faire connaître l'existence du fonds historique. Cela se traduit notamment par différents articles, en particulier dans la presse générale ou spécialisée.

Les prêts à l'extérieur pour des expositions ont également une importance indéniable. Ils permettent de mettre en valeur les collections des fonds historiques de l'Heure Joyeuse et participent donc à sa pérennité. Il paraît néanmoins impossible de répondre positivement à toutes les demandes de prêts. En effet, ce type de service représente une charge de travail très lourde. Il nécessite un travail long et fastidieux comprenant la description des ouvrages, leur estimation pour l'assurance, leur emballage, leur transport et leur installation en vitrine. Il peut par ailleurs poser des problèmes au niveau de la conservation des documents. A partir de 1987, le fonds ancien ne prête donc plus que pour des expositions d'une certaine durée et d'une certaine envergure. Cette précaution permet, entre autres, de limiter les risques de détérioration des livres lors des manipulations.

Malgré cette restriction, le fonds historique prête régulièrement des volumes lors des expositions. En 1987, ont ainsi été empruntés des ouvrages pour les expositions *Iles* de la BPI, *l'Antiquité dans la littérature de jeunesse de Télémaque à Astérix* au CRDP de Poitiers, *Noël* au Musée du Vieux Nîmes, *les Mille et une Nuits: les mots en voyage* au musée des PTT, *l'Illustration du livre d'enfants* au Centre de ressources et de documentation sociale. En 1988, un prêt considérable est effectué à l'occasion de l'exposition "*l'illustration des livres d'enfants des origines à nos jours*", organisée à

Cologne. Le fonds ancien a prêté en outre des ouvrages à la bibliothèque Robert Desnos à Montreuil lors de l'exposition "*la littérature pour la jeunesse de 1750 à 1830*", au Musée Jacquemart André pour l'exposition "*les Champs-Élysées et leur quartier*", au Musée d'Orsay pour l'exposition "*L'enfant et l'image au XIXème siècle*", à la bibliothèque municipale de Vanves et à la bibliothèque municipale de Saint Tropez.

Des ouvrages peuvent donc être prêtés pour des expositions extérieures aux sujets très variés. Ces prêts concernent aussi bien le fonds ancien que le fonds "nostalgie". En 1994, le fonds nostalgie a par exemple prêté 10 ouvrages pour l'exposition *Babar* au Salon d'Angoulême, 6 pour l'exposition *Flammarion* au marché du livre ancien et 28 pour l'exposition "*enfants sans frontières*" organisée par la COBB.

Des prêts particulièrement importants peuvent parfois être organisés. Ce fut notamment le cas lors de l'exposition "*Livre mon ami: lectures enfantines, 1914-1954*", présentée de septembre 1991 à janvier 1992 à la bibliothèque Forney et à la mairie du Vème arrondissement. Ce type de prêts ne peut être qu'exceptionnel: il entraîne en effet des risques, des coûts et une charge de travail accrus. Encore ne sagissait-il pas à proprement parler d'un prêt mais de l'organisation par la bibliothèque de l'Heure joyeuse d'une exposition à l'extérieur de ses locaux propres. Cette exposition a joué un rôle essentiel pour la bibliothèque en permettant de faire connaître les fonds historiques. Elle a notamment été l'occasion de présenter pour la première fois en France un panorama de l'édition pour la jeunesse entre 1914 et 1954, tout en mettant en valeur l'importance de la création de l'Heure Joyeuse.

Cette exposition a connu un succès indéniable: Si dans la mairie du Vème arrondissement, les visites non pas été comptabilisées, il n'y eu pas moins de 4000 visiteurs à Forney dont 400 pour la Fureur de Lire. 500 personnes étaient présentes lors de l'inauguration et 425 ont suivi les visites commentées. Cette exposition a été l'occasion de faire découvrir les fonds de conservation aux professionnels et notamment à 160 bibliothécaires de la Ville de Paris. Elle a en outre pu être présentée à 150 chercheurs participant au congrès de l' IRSCL sur la recherche en littérature enfantine. Cette action d'envergure a représenté une charge de travail particulièrement importante pour la bibliothèque mais elle a eu des conséquences positives non négligeables. Elle a

notamment été l'occasion d'améliorer la connaissance du fonds ancien, en obligeant à un travail catalographique et bibliographique important. Grâce à cette exposition et au catalogue auquel elle a donné lieu, le fonds ancien dispose d'un outil de travail supplémentaire qui vient prendre la suite du *catalogue des livres imprimés avant 1914 du fonds ancien de l'Heure Joyeuse*. Ce travail a en outre permis de réaliser des acquisitions ciblées et de repérer et de combler certaines lacunes du fonds pour la période 1914- 1950.

Le fonds "nostalgie" qui participait à l'exposition pour la période 1950-1954 a également eu des retombées positives. L'exposition a notamment permis de faire connaître le fonds et d'accroître les demandes de recherche et les visites. Les bénéfices de cette exposition n'ont pu être exploités immédiatement par la bibliothèque, du fait du manque de personnel attribué au fonds "nostalgie", mais on peut légitimement se demander si l'augmentation du public n'a pas été un argument décisif pour obtenir en 1992 une augmentation du personnel.

II- Moyens et objectifs de la politique d'acquisition:

A- Les moyens budgétaires et humains:

1- le budget:

a- le budget de fonctionnement:

La question du budget occupe une place prépondérante dans l'étude d'une politique d'acquisition. Le nombre de volumes acquis est ainsi en toute logique conditionné par l'importance des crédits accordés. Une des premières actions menées en 1987 a consisté à demander des crédits d'acquisition plus importants afin de pouvoir mettre sur pied une politique d'acquisition réellement énergique. En 1987 et 1988, la responsable du fonds ancien envoie ainsi une note au Bureau des bibliothèques afin d'obtenir une augmentation des budgets d'acquisition du fonds ancien, budget dont la faiblesse entravait jusque là la politique d'acquisition. La volonté de mettre en place une politique dynamique d'accroissement des collections et les efforts financiers que cela représente y sont clairement définis. Cette réclamation se fonde sur le coût moyen d'un livre pour enfants estimé à 300 francs. La responsable rappelle la volonté de remédier à certaines lacunes du fonds, par ailleurs très représentatif du XIX^{ème} siècle, en mettant l'accent sur l'acquisition d'ouvrages du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle, ouvrages plus rares et donc plus onéreux. Elle souligne en outre la nécessité d'acquérir des ouvrages pour participer à d'importantes expositions sur l'histoire du livre pour enfants en Allemagne et au Musée d'Orsay, ainsi qu'à l'exposition *Le magasin des enfants* à la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil.

Enfin, cette demande d'augmentation des budgets est justifiée par la volonté de donner une envergure plus grande au fonds "nostalgie". Il s'agit notamment de pouvoir répondre à la demande toujours plus importante du public en matière d'ouvrages des années 1960-1970 qui se révèlent particulièrement onéreux.

Ces efforts permirent une augmentation notable du budget d'acquisition entre 1986 et 1987 et l'obtention d'une rallonge sur le budget d'acquisition de 1989. Cette rallonge

avait été demandée pour pouvoir financer l'achat d'ouvrages russes. Par la suite, les budgets consolidés ont connu une relative stabilité, seule la répartition entre les différents postes budgétaires étant soumise à variation.

Mais en dehors même du montant des crédits alloués qui sont une donnée essentielle, il importe de noter le pourcentage représenté par le budget des acquisitions du fonds ancien par rapport à celui de l'ensemble de la bibliothèque. Plus que tout discours de principe, les efforts financiers accomplis en faveur des acquisitions sont révélateurs de l'importance accordée à cette fonction.

Cette constatation, qui vaut pour tout type de bibliothèque, se révèle particulièrement fondée dans le cas d'un fonds spécialisé dépendant d'une bibliothèque de lecture publique. Un fonds spécialisé qui ne possède pas de réel budget d'acquisition est un fonds dont l'existence risque à terme d'être remise en question. A moins de posséder d'autres moyens d'acquisition à titre gratuit, tels que les dons ou la récupération, un tel fonds est condamné à devenir, à plus ou moins long terme, un fonds mort. Inversement, l'attribution d'un budget trop important à tels ou tels fonds spécialisés, au détriment du budget d'acquisition pour les collections de lecture publique, risque de créer un déséquilibre et de brouiller l'image de la bibliothèque auprès de son public mais aussi auprès de ses autorités de tutelle. Dans un cas comme celui de l'Heure Joyeuse, il importe ainsi que la bibliothèque reste perçue comme une bibliothèque pour la jeunesse même si l'existence du fonds historique de conservation lui donne sa spécificité. Il ne saurait donc être question de négliger l'achat de la production contemporaine au profit d'acquisitions pour le fonds historique.

En revanche, l'attribution de budget raisonnable à un fonds spécialisé est un signe indéniable d'une volonté affirmée d'assurer le développement de ce fonds et donc sa pérennité. La répartition des budgets devient ainsi une manière d'évaluer la bonne intégration du fonds spécialisé à l'ensemble de la bibliothèque.

La nécessité de préserver un bon équilibre lors de la répartition des budgets se fait particulièrement sentir en période de restriction budgétaire. Il importe en effet alors de réfléchir avec soin à l'attribution des crédits en fonction des objectifs fixés par la bibliothèque. La définition claire des objectifs et de la mission assignée à chaque

service dans la bibliothèque, ainsi que des moyens nécessaires pour y parvenir, prend alors une grande importance.

L'Heure Joyeuse appartenant au réseau de bibliothèques de la Ville de Paris, elle se voit attribuer un budget global par le Bureau des bibliothèques. Ce budget comprend des lignes fixes pour les livres, les périodiques, la reliure et le petit matériel et un budget accordé sur demande argumentée. La répartition des sommes allouées entre les lignes budgétaires est capitale et fait d'ailleurs actuellement l'objet d'une réflexion au sein du Bureau des bibliothèques, en lien avec une réflexion plus générale sur la politique d'acquisition. Il a notamment été décidé en 1995 de tenir compte de l'avis des conservateurs des bibliothèques à propos de cette répartition du budget.

A l'intérieur de ce cadre fixe, le conservateur reste libre de la répartition des sommes allouées aux différents fonds. Cette répartition ne peut cependant se faire de façon arbitraire. Elle est décidée en accord avec les responsables des différents services de l'Heure Joyeuse. Il importe en effet que les responsables aient une idée précise du budget octroyé à l'ensemble de la bibliothèque et puissent formuler leurs desiderata en connaissance de cause. En outre, le dialogue avec le personnel spécialisé de chaque secteur permet de mieux cerner les besoins, d'identifier les réassorts nécessaires dans certains domaines ou au contraire de revoir à la baisse certains budgets quand la faible qualité de la production éditoriale incite à limiter les acquisitions.

L'étude des rapports statistiques permet de connaître la répartition des budgets entre les différents fonds. On remarque ainsi que depuis 1987 le fonds ancien dispose, pour mener sa politique d'acquisition, d'une somme pratiquement égale à celle allouée au fonds courant de la bibliothèque, toutes choses égales par ailleurs. Cette répartition révèle l'importance accordée au fonds ancien. Elle lui permet de réaliser un accroissement régulier de ses collections par achats à titre onéreux et n'en préserve pas moins un juste équilibre entre les collections, puisque, ainsi réparti, le budget permet d'acquérir en moyenne depuis 1987 environ 2409 documents pour le fonds contemporain et 396 pour le fonds ancien. Inversement, l'absence de budget d'acquisition spécifique pour le fonds "nostalgie", qui réalise ses acquisitions sur la caisse des amendes ou parfois sur le budget du fonds ancien, révèle les hésitations qui

ont présidées à sa création et les difficultés rencontrées pour l'imposer comme un fonds à part entière.

b- le budget d'investissement:

L'existence d'un budget d'investissement et son montant sont d'une importance capitale pour la politique d'acquisition d'un fonds ancien ou spécialisé. En effet, ce type de collection réclame fréquemment l'achat d'ouvrages onéreux qui ne peuvent entrer dans le budget de fonctionnement. Les documents anciens dont le coût est supérieur à 1 500 francs puis à 5000 francs à partir de 1994 ne peuvent ainsi être financés que sur le budget d'investissement. Or le fonds ancien s'est vu octroyer par le Bureau des bibliothèques de la Mairie de Paris un budget d'investissement au même titre que les autres fonds spécialisés de la Ville de Paris.

Ce budget a permis des acquisitions particulièrement intéressantes. En 1993, la responsable du fonds ancien a ainsi pu acheter un lot de 23 livres représentatifs de l'édition russe de 1900 à 1941. Cet ensemble d'albums pour enfants comprend notamment des oeuvres d'auteurs comme Marchak ou d'illustrateurs comme Petrar-Vodkin ou Pachomov. On y trouve en outre deux albums à transformation rarissimes, des documentaires sur la culture de coton ou les maisons des différents peuples et un numéro de périodique daté de 1931. En 1994, a de même été achetée une collection de 27 albums russes sur le budget investissement. Cet ensemble est représentatif de l'édition soviétique de 1910 à 1945. On y trouve des oeuvres des plus grands auteurs et illustrateurs, dont plusieurs albums de Kornei Cukovski, illustrés par Vl. Konasevic, un célèbre recueil de contes publié en 1935 par l'Academia avec des lithographies de Konasevic. S'y ajoutent quelques albums introuvables publiés entre 1940 et 1945. Enfin, ce lot comprend l'album à colorier d'Alexeiev, publié en 1890. En 1994 sont également achetées *les Simples histoires trouvées dans un pot au lait* publiées par Le Fuel en 1825. Ces histoires, acquises pour la somme de 9 200 francs, se présentent sous la forme d'une boîte romantique contenant huit petits livres; elles apportent un exemple précieux d'édition romantique.

c-les subventions du CNL:

En dehors des crédits propres de la bibliothèque, le fonds ancien bénéficiait jusqu'en 1995 des crédits accordés régulièrement par le Centre national du livre ⁶. Ce dernier répond ainsi à sa vocation. Le Centre a en effet notamment pour mission d'encourager tous les modes d'expression littéraire et de concourir à la diffusion de ces oeuvres, de participer à la défense de la francophonie et de la culture française, de favoriser la traduction d'oeuvres tant françaises qu'étrangères, de participer à la promotion de la lecture et du livre pour aider à la diffusion du livre français et d'aider au développement économique du livre.

Le Centre national du livre dispose notamment d'une Commission jeunesse créée en 1983. Cette commission s'est donnée entre autres pour objectifs de soutenir les associations travaillant à la diffusion du livre, de faciliter la publication d'oeuvres aidant à la connaissance des civilisations étrangères. Elle se propose en outre de promouvoir la recherche dans le champs de la littérature jeunesse⁷.

Les crédits accordés par le CNL au fonds spécialisé de l'Heure Joyeuse représentent une part non négligeable du budget d'acquisition du fonds ancien depuis 1990.

L'obligation de justifier très précisément les crédits engagés et la nécessité de définir les objectifs visés par les acquisitions effectuées sont importantes car elles obligent à définir clairement et par écrit la politique qui préside aux acquisitions. En 1994, le rapport détaillé établi pour le CNL précise ainsi que les achats d'ouvrages ont eu trois objectifs: compléter le fonds dans certains domaines, ou pour certains auteurs et illustrateurs, compléter le fonds d'ouvrages en langues étrangères introuvables en France, notamment d'ouvrages en allemand, anglais, australiens, suédois, enfin et surtout, acquérir des albums pour enfants soviétiques, dans le but d'une exploitation de ce fonds unique en France.

Si les subventions accordées par le CNL sont donc un avantage considérable pour le fonds ancien, elles restent néanmoins à manier avec prudence. D'une part, leurs règles

⁶ Constitué en 1946 et transformé en établissement public en 1976, le Centre national des lettres a pris le nom de Centre national du livre en 1993.

⁷ *Guide européen du livre de jeunesse*, Paris: Cercle de la librairie, 1994.

d'attribution restent mal connues et leur renouvellement ne peut donc pas être considéré comme acquis. Ainsi, la subvention n'a pas été reconduite en 1995 pour le fonds ancien. D'autre part et surtout, elles ont pris depuis 1990 une importance croissante: en 1990, elles représentaient 8,2 % du budget d'acquisition du fonds ancien, 38 % en 1993 et 63,2% en 1994. Or, il a été jugé nécessaire de ne pas laisser cette subvention prendre trop d'ampleur par rapport au budget total d'acquisition du fonds ancien. Le danger est en effet trop grand, en cas de suppression de la subvention du CNL, de voir l'autorité de tutelle refuser de réajuster le budget de fonctionnement de la bibliothèque. Sous peine de se voir brutalement privé de budget d'acquisition, le fonds ancien ne peut donc se permettre de dépendre trop fortement des subventions du CNL.

d- les budgets de reliure et de microfilmage:

En dehors des crédits de fonctionnement et d'investissement, d'autres budgets sont à prendre en compte, même s'ils ne jouent qu'un rôle indirect dans la politique d'acquisition. Ils représentent en effet une part non négligeable du budget total du fonds ancien. Le budget pour la reliure a ainsi représenté 23,3% du budget global en 1987, 24,4% en 1991 et 16,1% en 1994. Quant au budget pour le microfilmage, s'il est moins important, il n'en a pas moins représenté 7% du budget global en 1987, 10,1% en 1991 et 8% en 1994.

e-la disponibilité du budget:

Grâce aux efforts consentis par la bibliothèque, le fonds historique de l'Heure Joyeuse dispose d'un budget globalement satisfaisant. Encore faut-il pouvoir l'utiliser! Une des difficultés essentielles dans le cas d'un fonds de conservation spécialisé est en effet le manque de souplesse des procédures administratives mises en jeu pour engager une dépense. Dans le cas d'achats courants, l'utilisation du mandat administratif pose peu de problèmes. En revanche, lorsqu'il s'agit d'acquérir des ouvrages anciens, il est beaucoup plus difficile de faire admettre ce mandat, et les délais de paiement souvent supérieurs

à 60 jours qu'il implique. De nombreuses occasions intéressantes peuvent ainsi être perdues, faute de disposer d'un budget immédiatement disponible.

Or, dans le cas du livre ancien, soumis aux lois du marché, il paraît nécessaire de pouvoir exploiter toutes les sources d'acquisitions et tous les marchés. Mais le fait que les achats suivent la voie comptable constitue un grave handicap à l'utilisation de sources meilleures marchés. De nombreuses voies peuvent être interdites du fait des délais de paiement et des contraintes administratives: les bouquinistes, les marchands de foire, les brocantes, les petits libraires de province hésitent à faire affaire dans de telles conditions. En outre, le traitement des bons de commande, réalisé de la même façon par le Bureau des bibliothèques pour un ouvrage courant ou pour un livre ancien, crée des délais de paiement inacceptables par un libraire ancien.

Cette situation fut celle du fonds ancien depuis sa création jusqu'en 1987. Or la situation devenait de plus en plus difficile, à mesure que les budgets d'acquisition augmentaient. Une des actions essentielles menées depuis 1987 en terme de politique d'acquisition a donc été la réclamation et l'obtention progressive d'une simplification de la procédure administrative, afin de l'adapter au caractère particulier des acquisitions du fonds ancien de l'Heure Joyeuse. Grâce à l'accord du Bureau des bibliothèques et de l'Agence culturelle de Paris, cette dernière accepte de rembourser directement certaines dépenses avancées par le Fonds ancien de l'Heure Joyeuse. Cette procédure a permis d'acquérir à bon prix des ouvrages très intéressants. Si elle ne concernait en 1987 qu'une faible part du budget du fonds ancien, elle a progressivement pris de l'importance. La somme ainsi disponible est en effet passée de 10 000 francs en 1987 à 30 000 francs en 1994. Enfin, en 1995, grâce aux efforts constants des responsables pour faire comprendre la spécificité de ce fonds, l'essentiel du budget est désormais entre les mains de l'Agence culturelle. Ceci permet de faciliter grandement les démarches administratives et surtout d'améliorer les rapports avec les libraires, fait essentiel sur le marché du livre ancien.

2- le personnel:

Dans le cas d'un fonds ancien, la formation du personnel acquiert une importance capitale. Il apparaît nécessaire de constater les efforts de l'Heure Joyeuse en ce domaine. On peut ainsi noter que la responsable du fonds ancien non seulement dispose d'une grande expérience personnelle du livre ancien, acquise dans des librairies spécialisées, mais bénéficie en outre des formations organisées par la bibliothèque dans le domaine plus spécifique du livre pour enfants. Cette formation continue apparaît essentielle dans un domaine de sélection très spécialisé.

Les efforts en matière de formation prennent différentes formes. Elle passe notamment par une participation aux colloques ayant pour thème le livre d'enfant et son histoire. En 1987, la responsable du fonds ancien participe ainsi aux colloques intitulés "*Jeux et jeux graphiques dans le livre pour enfants*" et "*la Révolution française dans les livres pour la jeunesse*" et visite l'exposition internationale de Cologne sur l'histoire de l'illustration.

Un autre moyen de concourir à la formation du personnel est de visiter d'autres fonds spécialisés dans le domaine du livre pour enfants. Ces visites présentent un double intérêt: elles permettent d'une part de connaître l'organisation et les pratiques en oeuvre dans d'autres fonds de conservation; elles sont aussi et surtout l'occasion de nouer des contacts intéressants dans la perspective d'une collaboration plus étroite entre fonds spécialisés. En 1987-1988, ont ainsi été visités le Centre de documentation du Musée d'Orsay et le fonds ancien de l'Institut national de la Recherche pédagogique

En 1990, une visite de la Médiathèque de la Villette est l'occasion de constater ce qui y est conservé en matière de sciences et de techniques.

Si des efforts réels ont donc été accomplis pour améliorer la formation des personnels, on peut légitimement s'interroger sur la question des effectifs. Le personnel affecté aux fonds historique paraît en effet relativement modeste par rapport à la richesse des collections: en 1994, le fonds ancien dispose en effet d'une bibliothécaire adjoint et d'un agent administratif de bibliothèque pour le fonds ancien, et le fonds "nostalgie" d'un agent administratif de bibliothèque à 70% et d'un autre, mi-temps thérapeutique en surnombre. Ceci peut sembler insuffisant, compte tenu des efforts réalisés pour

accroître et mettre en valeur les collections, qui entraînent nécessairement un surcroît de travail. Et il est à craindre que cette situation, loin de s'améliorer dans les prochaines années, se détériore. L' informatisation des bibliothèques de la Ville de Paris a en effet conduit à mettre en place des normes pour le personnel. Or, ces normes ne tiennent pas compte des besoins particuliers du fonds historique, la bibliothèque de l'Heure Joyeuse ayant été, à cette occasion, assimilée aux bibliothèques de lecture publique. Il devient donc urgent de faire comprendre au Bureau des bibliothèques que le fonds historique ne saurait fonctionner sans un personnel très spécialisé et que les efforts réels acceptés depuis 1987 pour développer ce fonds seraient annihilés, faute d'un personnel suffisant pour gérer et mettre en valeur les collections.

B- les critères de sélection:

1- Les critères de sélection du fonds ancien:

Parler de critères de choix et de politique d'acquisition pour un fonds spécialisé peut paraître à première vue inadapté. En effet, un fonds spécialisé tend à priori à l'exhaustivité et devrait accueillir tout ouvrage entrant dans le domaine concerné. En réalité, il va de soit que l'exhaustivité, notamment dans un domaine très vaste comme celui de la littérature enfantine, ne saurait être retenue. Si cette ambition paraît en effet légitime, elle est limitée par différentes contraintes, d'ordre tant matériel que budgétaire.

Si certains critères de sélection ont dû être retenus pour des raisons matérielles et financières, ils se veulent néanmoins les plus larges possible. On note ici une grande différence avec la politique menée par les premières bibliothécaires. En effet, dans le fonds initial, les ouvrages étaient sélectionnés en fonction de critères rigoureux de qualité littéraire et artistique. L'objectif des bibliothécaires était en effet alors de fournir la meilleure production aux enfants afin de former leur goût. Elles suivaient en cela les principes de certains pédagogues. "les livres à mettre dans les bibliothèques pour enfants doivent être l'objet d'un choix beaucoup plus sévère que ceux des bibliothèques pour adultes, parce que ce sont les premières impressions qui laissent dans l'esprit les marques les plus profondes et qu'il ne faut pas qu'elles détournent à jamais de lire les enfants"⁸.

⁸ H. Lemaître, "les bibliothèques pour enfants", in le *Mercur*e de France, 15 décembre

Aujourd'hui, le fonds a évolué, notamment par des récupérations de fonds moins sélectifs et par des dons de particuliers. Sont en outre acquis des ouvrages correspondant aux demandes du public ou représentatifs d'un moment de l'histoire de l'édition, même s'ils sont de faible qualité. C'est notamment le cas en ce qui concerne les ouvrages publiés pendant la guerre.

Depuis ces dernières années, des efforts sont en outre réalisés pour compléter certaines lacunes du fonds, tant en ce qui concerne le XVIIIème siècle que les premières années du XIXème siècle. Des efforts importants ont notamment été consentis pour acquérir des ouvrages importants du début du XIXème siècle, ouvrages dont les prix parfois élevés demandent un budget important.

a- Le genre:

Le premier critère retenu est un critère de genre. Le fonds ancien n'acquière ainsi à priori pas de bandes dessinées, qui représentent pourtant un secteur important de la littérature enfantine depuis le début du XXème siècle. Cette exclusion de la bande dessinée a une origine historique. En effet, les premières bibliothécaires de l'Heure Joyeuse se sont fortement opposées à l'introduction de la bande dessinée dans les collections de la bibliothèque. Aujourd'hui, le fonds ancien reste tributaire de cette tradition historique puisqu'il lui faudrait réaliser un investissement trop important pour pouvoir couvrir ce domaine. En outre, cet effort financier serait en grande partie stérile, puisque les ouvrages ainsi achetés ne feraient que doubler ceux des collections du CNBDI d'Angoulême. Seules ont donc été achetées quelques bandes dessinées particulièrement représentatives de l'histoire du "neuvième art" et de la littérature enfantine.

De la même façon, les périodiques sont en partie absents des collections du fonds ancien. Ces derniers étaient avant la Seconde Guerre mondiale violemment critiqués par les éducateurs. Pour tenter de palier à la médiocre qualité de la production, Mathilde Leriche publia d'ailleurs, en 1935, une étude sur les périodiques français pour

enfants⁹. A ses débuts, la Bibliothèque de l'Heure Joyeuse a donc accueilli avec une très grande réserve les périodiques.

La circonspection reste actuellement de mise pour l'achat de périodiques. En effet, la constitution de séries complètes de périodiques représente un investissement tant en terme financier qu'en terme de capacité de stockage. Or, il paraît inutile d'acquérir ces périodiques dans la mesure où ils sont disponibles pour le chercheur dans les collections de la Bibliothèque nationale. Seuls sont donc acquis les titres ou numéros qui ne figurent pas dans les collections de la Bibliothèque Nationale, ce qui implique d'ailleurs un effort important de repérage. Cependant, un grand nombre de titres de périodiques pour la jeunesse reste absent des collections de la Bibliothèque nationale et le fonds ancien s'est efforcé d'acquérir ces titres, souvent très représentatifs de la presse pour la jeunesse et qui sont devenus très difficiles à trouver. Des numéros de 42 titres différents ont ainsi été achetés depuis 1987. Parmi ces acquisitions, on peut notamment citer *l'Ami des Adolescents* de Berquin, le *Moniteur des enfants*, *Mon Journal* ou *l'Etoile Noëliste* qui chacun illustrent l'histoire des périodiques pour enfants.

b- Les thèmes:

Les autres genres de la littérature enfantine sont acquis sans distinction, qu'il s'agisse de romans, de contes, d'albums, d'abécédaires ou de documentaires. Cependant, même ainsi restreint, cela concerne encore un secteur très important du domaine de l'édition. D'autres critères de sélection ont donc du être mis en oeuvre.

La politique d'acquisition vise ainsi notamment à enrichir la collection des multiples versions de thèmes récurrents de la littérature enfantine. C'est le cas en particulier des Robinsonades. En 1987, un effort considérable a été accompli pour acheter auprès de différents libraires les variations sur ce thème. A ainsi été acheté un grand "classique" du genre, le *Robinson Suisse* de Wyss. Réservé d'abord à la famille de John David Wyss et illustré par un de ses fils, le *Robinson suisse* fut adapté par un autre fils et publié entre 1812 et 1827. Cet ouvrage connut un grand succès, puisque dès 1814 parut une traduction des deux premiers volumes due à Mme de Monolieu qui, avec l'accord de Wyss, en donnait une suite. Cette version de Madame de Montolieu eut plus de succès

⁹ Mathilde Leriche, Essai sur l'état actuel des périodiques français pour enfants, in *Revue des livres et des bibliothèques*, n°10, décembre 1935.

encore et fut rapidement traduite en anglais et en italien. Le *Robinson suisse* est ainsi devenu un des grands classiques de la littérature pour la jeunesse. Son succès témoigne de l'importance du thème de la robinsonade auprès du public de l'époque. Sur ce thème, ont également été acquises en 1987-88 *Un Robinson de six ans* de Amero, le *Robinson Catholique* d'Anderson, *Pierre Robinson et Alfred Vendredi* de Lucien Biart, *Robinson et Robinsone* de Pierre Maël, le *Robinson de douze ans* de Maller de Beaulieu, le *Robinson des glaces* de Préville, le *Robinson noir* de Seguin, le *Robinson des demoiselles* de Woillez, le *Robinson de la Guyanne* de Louis Bousseard, les *Aventures de Robinson Crusoé bébé*, les *Aventures de Robinson Crusoé* de Paul Ferrard, le *Robinson de la Montagne* de Gros et Raymond, *Trois jeunes Robinsons* de Louise Hanneau, le *Robinson de la jeunesse* de Fallet, le *Petit Robinson* de De Foë et Lemaire, *Sigismond Rustig ou le Nouveau Robinson* de Marryat, le *Robinson allemand* de Wolfers, le *Véritable Robinson Crusoé* de Reuze. Depuis 1987-1988, d'autres robinsonades ont continué d'être acquises, ce qui permet au fonds ancien d'offrir un ensemble très représentatif aux chercheurs.

c-les auteurs et illustrateurs:

Le fonds ancien s'efforce également d'acquérir les oeuvres complètes des auteurs importants mais aussi les différentes versions d'une même oeuvre célèbre. L'oeuvre complète d'un auteur classique est choisie de préférence illustrée. La volonté de posséder toutes les éditions d'une même oeuvre classique nécessite d'ailleurs une coopération entre la responsable du fonds ancien et les responsables des secteurs "nostalgie" et contemporain pour s'assurer que les éditions contemporaines soient acquises.

Mais la littérature pour enfants est aussi un lieu d'expression privilégié pour les illustrateurs. La responsable du fonds ancien choisit donc un ouvrage en fonction de son illustration et tente d'offrir au public le panorama le plus complet des illustrateurs du livre pour enfants. Parmi les acquisitions réalisées depuis 1987, on peut notamment citer les nombreuses oeuvres de Benjamin Rabier: ont ainsi été achetés *Nono, petit moineau* (1935), *Scènes de la vie privée des animaux*, *Les Malheurs de Caraco* (1932), *les Tribulations d'un chat* (1908), *Scènes comiques dans la forêt*, *les Quatre cents*

coups d'un gamin de Paris (s.d.), *le Premier livre de l'enfance* (1945), *les Contes du chien jaune* (1927), *les Images en musique* (1908), *les Contes de la chèvre noire* (s.d.), *Pêches merveilleuses* (s.d.), *les Animaux comiques* (s.d.) mais aussi *Gédéon dans la forêt* (1930), *Gédéon est un bon garçon* (1934), *Gédéon, roi de Matapa* (1932), *Gédéon, chef des brigands*. Ces acquisitions permettent de montrer l'importance de Benjamin Rabier dans l'histoire de l'illustration pour la jeunesse et notamment dans l'évolution de l'anthropomorphisme et le renouvellement des procédures de mise en page.

Des oeuvres d'autres illustrateurs célèbres sont également venues enrichir les collections de l'Heure Joyeuse depuis 1987: c'est le cas notamment d'André Hellé, de Froëlich, de Christophe, de Brunhoff, de Poulbot ou de Job.

d- l'éditeur

Le livre pour enfant a donné naissance à un secteur particulier du monde de l'édition. En ce sens, la bibliothèque de l'Heure Joyeuse doit pouvoir constituer un fonds de recherche aussi bien dans le domaine de l'histoire des maisons d'édition que dans celui de la présentation matérielle du livre d'enfant. L'éditeur est donc un critère de choix important lors de la sélection des ouvrages. La politique menée vise notamment à acquérir systématiquement tous les titres des grands éditeurs et si possible différents exemples de la production de ces éditeurs avec un même titre sous plusieurs cartonnages.

C'est le cas notamment pour l'éditeur Hetzel qui occupe une place privilégiée dans la littérature pour enfants. En effet, lorsque Hetzel fait paraître en 1843 le *Nouveau Magasin des Enfants*, il apporte un nouveau souffle à l'édition pour enfants en proposant une collection ayant pour critères à la fois la qualité du texte, la notoriété de l'auteur, mais aussi le talent d'illustrateurs comme Grandville ou Messonier. Il fait naître ainsi une collection exceptionnelle, rachetée et rééditée par Hachette en 1860. Par la suite, il crée le *Magasin d'éducation et de récréation* (1864-1906) avec Jean Macé, publie les *Voyages extraordinaires* de Jules Verne, la *Bibliothèque d'éducation et de Récréation* et les *Albums Stahl*, illustrés par Froëlich.

Par l'importance qu'il a eu et par la qualité de ses éditions, Hetzel représente donc un jalon important de la littérature enfantine du XIX^{ème} siècle, qu'il importe de pouvoir présenter aux lecteurs et chercheurs. Or la bibliothèque de l'Heure Joyeuse a eu la chance de pouvoir bénéficier d'un don considérable, celui de la collection complète des *Voyages extraordinaires* de Jules Verne en cartonnage polychrome de Hetzel. Il importait donc de compléter ce don, pour obtenir une représentation très large de la production de cet éditeur.

Hetzel n'est pas cependant le seul à avoir retenu l'attention: on peut également citer Stock ou Boivin chez qui l'on recherche systématiquement tous les titres . Mais il ne s'agit pas uniquement d'acquérir pour le fonds ancien les éditions les plus prestigieuses. Il faut au contraire pouvoir présenter un large échantillon d'éditions, et notamment d'éditions populaires. C'est à ce titre que sont achetés des ouvrages ou des plaquettes de colportage d' Epinal.

e- La reliure:

En premier lieu, l'état même de la reliure est un critère important de sélection, compte tenu des problèmes de conservation et du coût de la reliure. Un ouvrage dont la couverture est en mauvais état ne sera donc pas retenu, sauf s'il présente un intérêt très particulier par ailleurs ou du fait de sa rareté. Mais la reliure est également un critère de choix positif. Dans le domaine de la littérature pour enfant en effet, la reliure acquiert une importance particulière. Au XIX^{ème} siècle notamment, différents types de reliure ont été employés dont il convient d'avoir des exemplaires pour illustrer la variété de l'édition. Il est en effet important pour le chercheur de pouvoir avoir sous les yeux tant les éditions de luxe que les éditions courantes. On tente ainsi de proposer un vaste panorama des reliures employées à l'époque dans le livre pour la jeunesse et notamment des différents cartonnages.

f- La littérature étrangère pour enfants:

Des efforts certains sont réalisés pour conserver aux collections de l'Heure Joyeuse une de leur spécificité historique, à savoir leur caractère international. Dès les origines de la bibliothèque, les bibliothécaires s'efforcent de mettre à la disposition des enfants une production éditoriale de qualité, tant française qu' étrangère: on trouve ainsi à l'Heure Joyeuse une littérature suisse, suédoise, allemande, anglaise ou américaine. Cette volonté répond d'ailleurs alors à une double objectif: compenser la médiocrité de la production française mais aussi favoriser la collaboration internationale. Pour le Bureau international d' Education, comme pour les bibliothécaires de l'Heure Joyeuse, la littérature pour la jeunesse peut jouer un rôle capital dans le rapprochement des peuples.¹⁰

Même si les motifs qui président aux acquisitions de livres étrangers ont varié, le souhait de posséder un fonds qui ne soit pas uniquement français s'est maintenu et même renforcé. L'intérêt de la littérature étrangère est en effet indéniable, comme le souligne Michel Melot, dans un rapport au Conseil supérieur des bibliothèques en 1993: "Si riches soient-elles, les collections actuelles de la Bibliothèque nationale, de l'INRP, de l'Heure Joyeuse et de la Joie par les livres réunies sont insuffisantes quant à la représentation de la production étrangère, qu'il serait bon d'acquérir de manière sélective mais plus largement pour mieux informer les auteurs, les illustrateurs et les éditeurs français, s'ils veulent maintenir leur haut degré de créativité. Les chercheurs souhaitent aussi consulter les auteurs étrangers dans leur langue originale, certains étant, en ce domaine, intraduisibles".

Dans ce domaine, moins encore que dans celui de la production nationale, il n'est possible d'atteindre l'exhaustivité. La politique d'acquisition vise donc non à fournir un panorama complet de l'édition étrangère mais à offrir les ouvrages représentant un jalon important dans l'histoire de la littérature enfantine. Deux objectifs sont poursuivis en matière de littérature étrangère. D'une part, le fonds cherche en effet à acquérir les différentes traductions qui permettent d'étudier la réception des oeuvres en France; d'autre part, on procède à des achats en langue originale. La version étrangère

¹⁰ discours de Mrs Griffiths lors de l'inauguration de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, citée par Viviane Ezratty dans *Livre mon ami: lectures enfantines, 1914-1954*. Paris:1992.

authentique permet en effet de connaître la présentation originale de l'oeuvre et notamment son illustration.

Suite à la politique menée, le fonds propose, entre autres, des ouvrages allemands, hollandais, anglais, italiens, suédois, tchèques, polonais, russes et espagnols. Sont notamment retenus les ouvrages écrits par des auteurs classiques ou illustrés par les illustrateurs les plus célèbres, mais aussi les ouvrages représentatifs de certaines politiques éditoriales ou qui sont exemplaires par leur cartonnage. Ces achats représentaient 8,9% des acquisitions du fonds ancien en 1987, 23,4% en 1991, 21,4% en 1994.

Depuis quelques années, un effort a notamment été fait pour doter les collections de l'Heure Joyeuse d'un fonds de littérature russe. L'acquisition de ces nombreux ouvrages russes a d'abord été le fruit d'une opportunité intéressante. Mais cette opportunité a été saisie car elle apportait un enrichissement très important pour les collections de l'Heure Joyeuse. En effet, il est indéniable que les illustrateurs russes ont joué un rôle capital dans l'édition enfantine française. On constate notamment que la plupart des illustrateurs de la collection du Père Castor, au premier rang desquels on distingue Nathalie Parain et Rojankovsky, sont des Russes émigrés¹¹. Or, les albums du Père Castor occupent une place privilégiée dans l'histoire de l'édition française. Avec 80 albums publiés de 1931 à 1939 et un tirage d'un million et demi d'exemplaires, ils sont à l'origine du renouveau de la réflexion pédagogique en France. Mais la Russie ne s'est pas contentée de fournir à l'édition française de prodigieux illustrateurs. L'URSS, la Pologne et l'Allemagne apparaissent en effet entre les deux guerres à l'avant garde en matière de réflexion pédagogique et de littérature jeunesse. Enrichir le fonds de ces ouvrages permet donc de présenter les sources d'influence de la littérature française.

En outre, ces acquisitions d'ouvrages russes correspondent à un important projet d'exposition et de catalogue sur la littérature russe pour enfants. Comme cela avait été le cas lors de l'exposition *Livre mon ami*, les acquisitions sont donc réalisées en vue de leur mise en valeur. Cette façon de procéder est particulièrement intéressante. Elle permet en effet de faire connaître le travail considérable d'enrichissement des

¹¹ Laura Noesser, *Le livre pour enfants*, in *Histoire de l'édition française*, tome IV.

collections qui est réalisé. Elle contribue à faire du fonds ancien un fonds vivant, dont l'importance est unanimement reconnue.

2- les acquisitions du fonds "nostalgie": accroissement ou gestion des fonds?

Les critères de sélection du fonds "nostalgie" restent proches de ceux du fonds ancien proprement dit mais comportent néanmoins quelques différences. Ainsi, le champ de sélection est plus réduit. En effet sont écartés de la sélection non seulement les bandes dessinées et les périodiques mais aussi les documentaires scientifiques et techniques, sauf quand ils présentent un intérêt particulier en fonction de leurs illustrations. Une fois de plus est en effet privilégiée la politique du réseau, la bibliothèque de la Villette conservant les ouvrages de ce domaine. Les romans représentent la part la plus importante des acquisitions: ils ont ainsi constitué 55,2% des acquisitions en 1989, 47,2% en 1992, 38,6% en 1994.

Se pose pour le fonds nostalgie un problème essentiel en terme d'acquisition, à savoir celui de gestion de fonds et de maîtrise de l'accroissement des collections. Pour le fonds ancien proprement dit, la question ne se pose que de façon annexe et ce pour plusieurs raisons. En effet, une part importante des collections tombe sous la barre des cent ans d'âge et doit faire l'objet d'une conservation et d'une mise en valeur particulières, comme le souligne la Charte des bibliothèques: La conservation s'impose donc pour les ouvrages du XIXème siècle déjà dans les collections. En ce qui concerne les nouvelles acquisitions, le prix et la rareté des ouvrages de la période concernée suffisent à eux seuls à limiter le développement trop important du fonds.

En revanche, les ouvrages qui entrent dans le fonds "nostalgie" ne sont pas encore concernés par les règles régissant la conservation des livres anciens, rares ou précieux et il est souvent encore beaucoup trop tôt pour repérer ce qui doit être gardé ou éliminer.

Or cette question se pose avec une acuité particulière pour le fonds "nostalgie". La politique documentaire doit en effet tenir compte d'un élément incontournable, à savoir celui du problème de stockage des ouvrages. La mise en place de compactus en

sous-sol a permis d'améliorer grandement la gestion et l'utilisation du fonds "nostalgie". Mais ces compactus, qui servent à la fois au fonds ancien et au fonds "nostalgie", ont une capacité limitée à 30 000 livres . Compte tenu de l'accroissement annuel des collections et du fait qu'ils sont déjà utilisés à plus des deux tiers, on peut penser qu'ils seront remplis à brève échéance. Or, le fonds "nostalgie" continue à s'accroître par la mise en réserve d'ouvrages retirés du fonds moderne et par les versements effectués par l'ADEL. Dans ces conditions, la question du stockage prend une importance particulière, si l'on veut pouvoir continuer à conserver dans de bonnes conditions ces ouvrages épuisés. Il importe notamment que soit envisager la possibilité de disposer d'une réserve au service technique. Mais ceci nécessiterait sans doute un travail considérable de catalogage qui seul, avec l'informatisation, permettrait au fonds "nostalgie" de pouvoir gérer cette réserve et de ne pas en faire un fonds mort. A plus ou moins long terme, c'est sans doute l'avenir même du fonds nostalgie qui se joue autour de cette question de stockage et de gestion des collections.

3- l'accroissement annuel des collections: évaluation statistique:

Il importe, pour évaluer la politique d'acquisition du fonds historique de l'Heure Joyeuse et aborder la question de la gestion des fonds, de pouvoir disposer de statistiques les plus précises possible. En effet, seule une bonne connaissance du taux d'accroissement des collections peut permettre une appréciation correcte des besoins du fonds en terme de personnel, pour le traitement des acquisitions mais aussi en terme de locaux, pour leur stockage.

Il convient ici de souligner l'intérêt de l'initiative du service des statistiques du Bureau des bibliothèques de la Ville de Paris, qui demande chaque année des renseignements très précis aux fonds spécialisés.

Les rapports remis par les différentes bibliothèques permettent de connaître aussi bien la fréquentation du fonds, le nombres d'ouvrages prêtés ou la fréquence des prêts inter-bibliothèques, que les opérations de mise en valeur des fonds ou l'importance du personnel. Ils sont surtout l'occasion de chiffrer le montant des acquisitions, tant à titre onéreux qu'à titre gratuit. Ces statistiques, qui sont, pour l'autorité de tutelle, un moyen

de quantifier l'activité des fonds spécialisés, sont essentielles pour le fonds historique. La rédaction de ce rapport donne en effet l'occasion aux responsables des fonds historiques de prendre du recul et d'évaluer leur travail. Cela leur permet notamment d'avoir une idée relativement précise du taux d'accroissement de leurs collections. Des efforts ont d'ailleurs été faits depuis 1987 pour améliorer et affiner les réponses à ce questionnaire, efforts qui passent notamment par une meilleure distinction dans les statistiques des données concernant le fonds ancien de celles touchant au fonds "nostalgie".

Ces statistiques permettent notamment d'établir la répartition des acquisitions entre les différents fonds. En 1991, 81,2% des acquisitions de livres à titre onéreux ont été réalisées par le fonds moderne, 4,1% par le fonds "nostalgie" et 14,7% par le fonds ancien. En 1994, 85,1% des acquisitions ont concernées le fonds moderne, 8% le fonds ancien et 6,9% le fonds "nostalgie".

Ces pourcentages qui permettent de connaître la répartition des achats proprement dits passent néanmoins sous silence un aspect essentiel de l'accroissement des collections, à savoir le développement considérable du fonds "nostalgie". Cette question ne se pose pas en effet uniquement en terme de capacité de stockage mais aussi en terme d'équilibre des collections. En effet, toutes sources d'acquisition confondues, le fonds "nostalgie" totalise en 1990 28,7% des acquisitions, 53,3% en 1993, 42,6% en 1994. Le fonds "nostalgie", qui s'accroît essentiellement par versement d'ouvrages épuisés et par dons, connaît donc un fort taux d'accroissement par rapport aux autres fonds. Or, il paraît dangereux de laisser les collections du fonds "nostalgie" prendre une place trop importante, notamment par rapport au fonds moderne. Dans la perspective d'une gestion à long terme des collections, il importe en effet de maintenir l'équilibre entre les différents fonds et de conserver la maîtrise globale des collections, afin de préserver la cohérence de la bibliothèque et son caractère public.

Certes, le fonds "nostalgie" ne représente en 1994, selon les estimations, qu' un peu plus de 20% des collections du fonds courants mais l'accroissement annuel enregistré risque à terme de poser problème: soit les moyens tant humains et matériels que budgétaires sont mis en oeuvre pour faire face à cet accroissement et cela risque de se faire au détriment du fond courant et de nuire à sa visibilité; soit le fonds "nostalgie"

conserve ses moyens actuels de fonctionnement et la responsable du fonds perdra alors fort probablement le contrôle de la gestion du fonds et la possibilité de continuer à mettre en valeur les collections.

Pour maintenir la cohérence générale des collections de l'Heure Joyeuse, il importe donc d'approfondir la réflexion engagée sur la maîtrise de l'accroissement du fonds "nostalgie". Il convient néanmoins de souligner qu'il ne s'agit pas ici de limiter les acquisitions, les ouvrages entrant dans le fonds étant des ouvrages épuisés qu'il convient de conserver. Mais il faut en revanche se donner les moyens de traiter ces acquisitions dans un délai raisonnable, sous peine de voir une grande part des collections rapidement occultées. Ceci ne peut passer que par une prise en compte par le Bureau des Bibliothèques des besoins spécifiques du fonds "nostalgie" et par la reconnaissance de l'intérêt de ce fonds.

III- L'organisation matérielle des acquisitions:

A- les sources de sélection et d'acquisition du fonds ancien:

La question de l'organisation matérielle des acquisitions occupe une place non négligeable dans l'étude d'une politique d'acquisition. Cet aspect a certes déjà été traité à de nombreuses reprises. Pour ne citer qu'un exemple des plus récents, il fait l'objet dans l'ouvrage de Bertrand Calenge d'une partie entière, intitulée "Sources, outils et procédures". Il paraît néanmoins intéressant de se pencher sur ce côté pratique dans le cas d'un fonds ancien, qui ne peut recourir aux méthodes traditionnelles d'acquisitions communes aux fonds courants des bibliothèques publiques.

Pour un fonds ancien et spécialisé, se pose notamment la question des sources de sélection. Dans le cas d'un fonds courant, il existe en effet de nombreux répertoires bibliographiques courants, tels que *Livres Hebdo*, *Livres de France*, *Bibliographie de la France* mais aussi des revues critiques et des catalogues de livres disponibles en librairies. Si ces différentes sources présentent certaines limites, elles apportent incontestablement une aide indispensable aux responsables des services d'acquisition. Or, dans le cas du livre ancien, on ne dispose pas de tels outils. Une des tâches essentielles de la responsable de l'Heure Joyeuse a donc été de se doter d'outils de travail adéquats permettant de sélectionner avec justesse les ouvrages à acquérir. Il apparaît en effet indispensable pour un fonds comme le fonds ancien de l'Heure Joyeuse d'avoir à sa disposition aussi bien des ouvrages de références et catalogues spécifiques mais aussi de posséder une bonne connaissance des libraires et circuits de vente des ouvrages pour la jeunesse.

Différents ouvrages de référence ont donc été acquis pour faciliter la sélection des ouvrages. Est notamment beaucoup utilisé le catalogue de Gumuchian, intitulé *Les Livres de l'enfance du XVème siècle au XIXème siècle*, paru en 1930. Le fonds ancien s'est également doté d'une reproduction des tables concernant le livre pour enfants du *Catalogue général de la Librairie française* de Lorenz. Des dictionnaires et des

ouvrages généraux sur la littérature, et notamment sur la littérature pour la jeunesse, ont en outre été acquis. Parmi les plus utilisés, on peut citer *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France* de Quérard, le *Manuel de l'Amateur de livres au XIXème siècle* de Georges Vicaire ou le *Trésor du bibliophile romantique et moderne* de Carteret. Des ouvrages de référence ont également été acquis dans le domaine de l'illustration, qui constitue un aspect essentiel du livre pour la jeunesse. Le fonds ancien dispose ainsi notamment du *Dictionnaire des illustrateurs* de Marcus Osterwalder, du *Dictionnaire critique des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays* de Bénézit et du *Dictionnaire de l'estampe en France: 1830-1950* de Bailly-Herzberd. Ces ouvrages de référence permettent un travail important de vérification des données possédées sur les ouvrages repérés.

1- Les Librairies¹²

Les libraires de livres anciens et modernes constituent les sources principales de sélection et d'approvisionnement. En ce qui concerne les libraires, une politique active a ainsi été menée. Le fonds ancien est en effet passé de 15 fournisseurs en 1986 à 27 en 1987 et 37 en 1988. La consultation du registre des acquisitions permet d'ailleurs de confirmer pour les années suivantes le nombre important de libraires sollicités. En 1992, des achats ont ainsi été effectués auprès de 32 libraires différents. Un léger tassement se fait sentir depuis 1993 puisqu'en 1993, le fonds a passé commande auprès de 23 libraires et en 1994, auprès de 19, mais ceci est attribuable essentiellement à la volonté d'accroître les acquisitions de livres russes, acquisitions qui ne se font qu'auprès d'un nombre très restreint de libraires.

Cet effort pour multiplier les contacts avec les libraires se traduit par une prospection en province mais aussi auprès des libraires étrangers. Cet élargissement géographique des recherches a notamment été rendu nécessaire par la rarification et la cherté accru du livre pour enfant. Il rend indispensable certains déplacements, mais demande aussi

¹² Voir liste des libraires en annexe.

l'entretien de relations étroites avec les libraires spécialisés, qui prennent ainsi l'habitude de s'adresser à l'Heure Joyeuse lorsqu'ils ont des fonds à mettre en vente.

Si les acquisitions en province ont pu connaître un certain accroissement, le fonds ayant ainsi travaillé en 1994 avec plus de libraires de province que de libraires d'Ile de France, il demeure en revanche très difficile pour le fonds ancien d'acheter à l'étranger.

Ceci est à mettre sur le compte des problèmes rencontrés pour faire régler par l'Agence culturelle les commandes passées à l'étranger. Les innombrables difficultés et les délais considérables entraînés à l'occasion de ces achats rendent les libraires étrangers réticents et incitent la responsable du fonds à limiter ce type d'achats. Il serait pourtant souhaitable que ces difficultés, qui ne semblent pas insurmontables, soient aplanies afin de pouvoir développer ce type d'acquisitions. Cela paraît d'autant plus indispensable que le fonds ancien cherche à accroître ses collections d'ouvrages étrangers.

Le développement des contacts avec les libraires est un aspect essentiel de la politique d'acquisition. L'entretien de bonnes relations avec les libraires de livres anciens et d'occasion est en effet indispensable pour mener une politique d'acquisition active. La bibliothèque doit pouvoir compter sur ses fournisseurs tant au niveau de la sélection que de l'acquisition. La compétence des libraires dans le domaine du livre pour enfants devient ainsi un critère fondamental dans le choix d'entretenir des relations privilégiées avec ces fournisseurs. Ces démarches représentent à elles seules une somme importante de travail, qu'il est cependant impossible d'évaluer.

2-Les catalogues de libraires:

La visite des libraires, qui permet de consulter les ouvrages, est, bien sûr, souhaitable mais elle est rarement possible. Elle nécessite en effet de nombreux déplacements et demande un temps considérable.

L'impossibilité de rendre visite aux librairies autant qu'il serait souhaitable doit donc être compensée par des efforts incessants pour connaître leurs fonds. Ceci implique d'une part que les libraires de livres anciens et d'occasion connaissent l'Heure Joyeuse et son fonds ancien pour leur faire parvenir leurs catalogues de vente, d'autre part que ceux-ci soient étudiés dès leur réception. En matière de livres anciens, la rapidité est

essentielle. Il convient en effet de repérer immédiatement les ouvrages intéressants pour contacter les libraires et leur passer commande. Il est alors indispensable de bien connaître les multiples catalogues qui sont reçus à la bibliothèque pour étudier en priorité ceux qui ont le plus de chance de présenter un intérêt. Certains catalogues offrent notamment l'avantage de contenir des chapitres consacrés aux livres de jeunesse et d'épargner ainsi à la bibliothécaire le dépouillement de l'ensemble du catalogue. Une bonne maîtrise des acquisitions par catalogue implique aussi la connaissance de la qualité de ces catalogues. Il faut en effet savoir si l'on peut accorder toute confiance au catalogue étudié ou s'il convient de vérifier certaines données. Ce travail de dépouillement et d'étude des catalogues demande lui aussi un temps considérable et doit être fait ou du moins contrôlé avec le plus grand soin par la responsable du fonds. Enfin, il importe de conserver les catalogues reçus afin de pouvoir s'y référer ultérieurement. Cela permet notamment de comparer les prix entre fournisseurs différents et de connaître l'état du marché. Le fonds ancien garde donc dans la salle de consultation les catalogues les plus intéressants et ceux de l'année en cours, ceux des années précédentes étant placés en réserve.

3-Les ventes aux enchères:

Dans le cas de livres anciens ou épuisés, la participation à des ventes aux enchères paraît un moyen d'acquérir certains ouvrages. La vente aux enchères pose cependant certains problèmes. Elle demande de la part du responsable des acquisitions une véritable "veille", visant à repérer les ventes intéressantes, et nécessite par ailleurs l'acquisition des catalogues de vente. Elle peut ainsi se révéler onéreuse et exiger une grande charge de travail. De ce fait, elle ne peut être pratiquée trop fréquemment, notamment dans le cas d'un fonds qui ne dispose que d'un personnel réduit, comme c'est le cas du fonds ancien de l'Heure Joyeuse.

Cependant, depuis 1987, un effort a été accompli pour recourir à ce mode d'acquisition, par ailleurs intéressant pour l'enrichissement du fonds. Cet effort n'a été rendu possible que par l'accroissement du budget d'acquisition. Il a abouti à la participation à plusieurs ventes aux enchères.

En 1989, la Bibliothèque de l'Heure Joyeuse a ainsi acheté, à l'Hôtel des ventes mobilières de Rennes *Paul et Virginie* de Saint Pierre, un ouvrage de Demoustier et un autre de Sauvignac. Elle s'enrichit en outre de 42 volumes achetés à l'Hôtel des ventes de Drouot, lors de la vente Ader Picard Tajan. Cette vente a permis à la bibliothèque d'accroître considérablement son fonds d'ouvrages pour enfants russes. En effet, y ont été acquis trois lots de livres russes. Le premier est un lot d'auteurs classiques russes, constitué de 19 ouvrages illustrés, brochés ou en cartonnage, in-8, édités à Moscou et Leningrad entre 1936 et 1963. Le second lot est un ensemble de 13 livres en langue russe dont deux en Ukrainien, illustrés, brochés ou en cartonnages, édités entre 1928 et 1956 et constitués de contes des peuples russes. Enfin, le troisième lot comprend un ensemble de dix livres miniatures illustrés, publiés à Moscou en 1944, brochés.

En 1990, le fonds ancien acquière à l'Hôtel de vente de Vendôme 32 volumes in-16, avec cartes géographiques et gravures, de la *Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens ou recueil de voyages intéressants dans toutes les parties du monde*, publiée chez G. Dufour par Campe.

En 1991, a pu être acheté lors de la vente Ader Picard Tajan, à l'Hôtel Drouot, *l'Alphabet militaire de S.A.R. le Duc de Bordeaux*.

Ces acquisitions par vente aux enchères se font suivant deux types de procédures. Dans certains cas, c'est la responsable du fonds ancien qui repère, notamment grâce aux catalogues de ventes aux enchères, les ouvrages qu'elle souhaite acquérir. Elle charge alors le commissaire de procéder aux acquisitions en fixant un montant maximum à ne pas dépasser, grâce à un ordre d'achat. L'étude des commissaires priseurs effectue alors l'achat à l'Hôtel des ventes, établit un bordereau d'adjudication qui a valeur de facture et se charge de l'expédition. Cependant ceci est rarement possible, compte tenu de la masse de travail considérable que cela implique.

Les bonnes relations entretenues avec certains libraires permettent alors de parer à cet inconvénient. En effet, un libraire n'hésite pas à signaler à la responsable du fonds ancien les ventes intéressantes pour la bibliothèque et à servir d'intermédiaire lors des enchères. Ceci implique d'ailleurs que la bibliothèque entretienne des relations privilégiées avec ses fournisseurs et que les besoins et desiderata de la bibliothèque soient clairement identifiés.

4- L'achat de bibliothèques:

L'achat de bibliothèques est intéressant à plus d'un titre, ne serait-ce que parce qu'elles forment un tout, qui constitue un témoignage important. Cependant, une telle acquisition représente une charge de travail particulièrement importante. Elle nécessite notamment le repérage de ces ventes, suivi de longues négociations. En outre, l'achat d'un fonds complet demande un temps de traitement considérable, au niveau notamment du catalogage. Enfin, un tel achat représente souvent un coût financier important et nécessite donc un budget investissement adéquat.

La politique active menée en faveur des acquisitions du fonds ancien a néanmoins permis de procéder à l'achat du fonds Segond en 1991. Ce fonds comprend notamment des périodiques, comme le *Magasin d'éducation et de récréation* de Hetzel, *Mon journal* de Hachette, la *Semaine de Suzette*, le *Journal de la Jeunesse* de Hachette. On y trouve des cartonnages XIX^{ème} siècle d'éditeurs ou d'auteurs célèbres, tels que Hetzel, Tallandier, Hatier, Flammarion, Mame de About, Biart, Bernède, Bréhat, Cahun, Chazel, Mme Colomb, Erckmann-Chatrian, Chazel, Girardin, Halt, Sandeau, Stahl, etc. On y trouve également différents ouvrages brochés de chez Larousse, Albin Michel, Hachette, Juven, Flammarion, Plon, Denoël et Steel mais aussi des albums Nelson, Capendu, Mame, Marcus, Hachette, Epinal, Gründ, Sirven.

5- Les sources d'acquisition non marchandes

Dans le cas du fonds ancien, les dons représentent une source d'acquisition forcément assez limitée, compte tenu du prix des ouvrages concernés et de l'engouement du marché pour le livre ancien de jeunesse. Néanmoins, les statistiques annuelles laissent apparaître un accroissement certain des dons au fonds ancien. En 1990, les acquisitions à titre gratuit représentaient 0,3% des acquisitions globales du fonds ancien, en 1991, 1,6%, en 1992, 16,6%, en 1993, 53,3% et en 1994, 63%.

Cet accroissement des dons est sans aucun doute à mettre au compte des efforts réalisés pour faire connaître le fonds ancien. La célébration des 70 ans de l'Heure Joyeuse a notamment été l'occasion d'accueillir de dons importants, tels que le carnet de lecture de Jacqueline Dreyfus-Weill, collaboratrice de l'Heure Joyeuse morte en déportation, et

la maquette originale de *Camille ou l'enfant double* de Vercors, illustrée par Jacqueline Duhême.

B-Les sources d'acquisition du fonds nostalgie:

1-Les versements du fonds courant:

Les sources d'acquisition du fonds "nostalgie" ne diffèrent pas fondamentalement de celles du fonds ancien proprement dit, mais leur importance respective est inversée. Ce sont en effet les modalités d'acquisition non marchandes qui occupent le plus de place dans les acquisitions du fonds nostalgie.

Un des facteurs d'accroissement le plus important est sans doute les versements depuis le fonds courants. Les inventaires sont notamment l'occasion de versements importants dans le fonds nostalgie. Par ailleurs, tout ouvrage qui est repéré comme épuisé ou qui ne circule plus peut en effet être placé dans le fonds "nostalgie". Ceci présuppose une collaboration étroite entre les différents secteurs de la bibliothèque et notamment un repérage par le responsable des acquisitions du fonds courant des ouvrages épuisés qui pourraient intéresser le fonds "nostalgie". Ce travail de veille est indispensable, il n'est rendu possible que dans la mesure où chacun des agents a été rendu sensible à l'importance de l'existence des fonds spécialisés pour la bibliothèque. En ce sens, on peut affirmer que les efforts faits pour affirmer la cohésion de la bibliothèque par des expositions mettant en valeur les différents fonds jouent un rôle essentiel pour le devenir des fonds spécialisés et leur accroissement.

2- Les versements de l'ADEL et les dons d'autres bibliothèques

Un autre moyen d'acquisition non marchand très important pour le fonds "nostalgie" sont les dons de l'Adel. Le rôle de l'ADEL, ou antenne de diffusion et d'échange du livre, est essentiel à Paris. Elle se charge en effet de la répartition dans les fonds spécialisés des ouvrages retirés des rayons des bibliothèques. La bibliothèque de l'Heure Joyeuse reçoit ainsi la littérature pour la jeunesse. Ici aussi, la collaboration entre les responsables des différents secteurs est importante pour repérer ce qui

intéresse le fonds courant et ce qui doit alimenter le fonds "nostalgie". Cette collaboration est d'autant plus importante, qu'en l'absence du catalogage d'une bonne partie du fonds, il reste nécessaire de s'appuyer sur la connaissance personnelle que la responsable a de son fonds.

Le fonds "nostalgie" de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse est en outre alimenté par des dons provenant d'autres bibliothèques de banlieues ou de province après leur inventaire. Ici encore, la reconnaissance nationale de l'Heure Joyeuse et les efforts accomplis pour mettre en valeur ses collections jouent un rôle essentiel pour inciter les bibliothèques provinciales à s'adresser à l'Heure Joyeuse. Il est à noter les efforts pour mettre en place une collaboration avec certaines bibliothèques. C'est le cas notamment avec la bibliothèque de Metz qui a également développé un fonds nostalgie, limité aux seules fictions: la bibliothèque de Metz envoie ainsi ses documentaires tandis que l'Heure Joyeuse fait parvenir à Metz ses doublons dans le domaine de la fiction.

3- Les dons de particuliers:

Une autre modalité d'acquisition non marchande est le don de particuliers. Ces dons sont relativement courants en ce qui concerne le fonds "nostalgie". Ils sont le fait soit d'anciens lecteurs de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, soit de personnes souhaitant voir se conserver la bibliothèque personnelle de leur enfance. A l'égard de ces dons, la responsable du fonds "nostalgie" est contrainte à une grande prudence. Ne peuvent en effet être traités en réelles acquisitions que les ouvrages qui correspondent effectivement à la politique documentaire du fonds, les autres devant être discrètement écartés, soit par dons à d'autres fonds spécialisés, soit par destruction. C'est notamment le cas pour les ouvrages trop endommagés, le fonds ne disposant pas à l'heure actuelle de crédits de reliure. Les dons reçus doivent, quant à eux, être traités rapidement et catalogués en priorité afin que le donateur, s'il le souhaite, puisse visiter le fonds et constater le bon accueil fait à ses ouvrages. Ceci demande donc une charge de travail supplémentaire et incite à une grande circonspection vis à vis des dons. En tout état de cause, les donataires potentiels sont avertis du sort réservé aux ouvrages qu'ils offrent,

afin qu'il n'y ait pas de malentendu. Ces mises au point sont toutefois faites avec diplomatie afin de ne pas risquer de décourager les donateurs.

4- L'acquisition à titre onéreux:

L'achat proprement dit reste une modalité d'acquisition assez peu utilisée par le fonds "nostalgie". Cela s'explique notamment par le fait que ce fonds ne dispose que de crédits très limités pour ses acquisitions, essentiellement puisés sur les ressources de la caisse d'amende. Le fonds nostalgie ne possède d'ailleurs pas encore de budget spécifique. Celui-ci devrait pourtant voir le jour en 1996, ce qui devrait permettre une politique d'acquisition plus active.

Actuellement, les achats se font essentiellement auprès des bouquinistes qui proposent souvent les prix les plus abordables. D'autres fournisseurs marchands sont cependant sollicités, notamment la Foire aux livres anciens du Parc Georges Brassens, qui propose cependant des prix souvent trop élevés pour les ressources disponibles. Enfin, pour la première fois en 1994, la responsable du fonds a pu recourir à la consultation de catalogues. En effet, un nouvel engouement pour la littérature enfantine a conduit les libraires anciens à inclure dans leurs catalogues les ouvrages pour enfants édités jusque dans les années 1970.

C- procédures d'acquisition:

Grâce notamment aux libraires et à leurs catalogues, les ouvrages intéressant le fonds ancien sont repérés. La responsable du fonds vérifie ensuite dans les fichiers si l'ouvrage n'est pas déjà dans les collections. Une fois cette vérification effectuée, il s'agit de s'assurer si le document correspond bien aux objectifs d'acquisition du fonds ancien et de vérifier son état. Des recherches sont donc effectuées dans les ouvrages de référence et la responsable fait appel, si nécessaire, au libraire pour avoir des renseignements complémentaires sur l'exemplaire proposé.

Une fois la sélection réalisée, la responsable du fonds ancien doit effectuer l'acquisition proprement dite. Le moment de la sélection de celui de l'acquisition est en général distinct, même si par nécessité matérielle les deux opérations sont réalisées par la

même personne. L'agent responsable de la sélection évite d'ailleurs un travail trop solitaire, en multipliant les contacts avec diverses personnes extérieures compétentes. Lors des décisions difficiles, il est en outre fait appel tant à la personne chargée du fonds "nostalgie" qu'à la conservatrice de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse.

L'acquisition de livres anciens demande des règles particulières d'organisation. Elle est placée sous le signe de l'urgence. Il importe en effet de ne pas laisser passer une vente intéressante à cause de longueurs administratives. L'ouvrage désiré doit pouvoir être acquis immédiatement et, dans le cas fréquent d'une commande sur catalogue, il doit pouvoir être réservé par téléphone, un fax de confirmation étant envoyé aux libraires n'ayant pas encore travaillé avec la bibliothèque de l'Heure Joyeuse. Le libraire envoie alors les ouvrages et la facture.

Il est à noter que l'exigence de rapidité implique un mode d'organisation différent par rapport aux acquisitions du fonds courant. Pour le fonds contemporain en effet, les acquisitions font d'abord l'objet d'un bon de commande qui est pris en charge par le Bureau des bibliothèques de la Ville de Paris. En revanche, dans le cas du fonds ancien, le bon de commande est réalisé après l'achat proprement dit. Il s'agit en fait d'un simple bon de régularisation envoyé à l'Agence culturelle avec la facture prise en charge, un double étant remis au Bureau des Bibliothèques. La possibilité d'émettre ces bons de régularisation est essentielle puisqu'elle permet d'éviter les délais de prise en charge des factures. Ceci se révèle doublement avantageux pour la bibliothèque: cela permet d'une part d'éviter de laisser passer des ventes intéressantes et cela facilite d'autre part les relations avec les libraires qui restent assurés d'être payés dans des délais raisonnables.

D- traitement des acquisitions:

Une fois la commande réceptionnée, l'état des ouvrages est vérifié par la responsable du fonds. Les documents sont enregistrés et reçoivent un numéro d'inventaire. Ils sont estampillés avec un tampon sec sur la page de garde ou la page de titre et sont examinés soigneusement, afin d'être dotés, si nécessaire, d'une fiche pour le train de reliure. Enfin, une fiche succincte d'acquisition est réalisée.

Dans un deuxième temps, un catalogage très détaillé de ces ouvrages est effectué. Pour répondre aux différents besoins de la recherche, divers fichiers ont en effet été mis en place: il existe ainsi un fichier titre, un fichier auteur, un fichier matière, un fichier illustrateur, un fichier éditeur et un fichier chronologique. S'y ajoute un fichier des acquisitions qui permet au lecteur d'accéder aux ouvrages qui n'ont pas encore été catalogués. Ces fichiers permettent ainsi de répondre à des demandes très variées dans différents domaines de l'histoire du livre ou de l'illustration.

La réalisation de ces fichiers demande un long travail de catalogage. Il apparaît en effet indispensable de vérifier, compléter ou même corriger, dans certains cas, les éléments qui ont été relevés dans l'ouvrage, en recourant à des bibliographies. Il faut notamment s'efforcer de retrouver dans les bibliographies existantes la description de l'ouvrage acheté et si possible comparer la description de l'exemplaire présenté à celui que l'on a en main. Ce travail est d'autant plus lourd pour la responsable que l'on possède peu de bibliographies consacrées aux livres de jeunesse. Il lui faut bien souvent avoir recours aux propres fichiers de la bibliothèque qui deviennent ainsi eux-mêmes des instruments de travail et de recherche indispensables. Le catalogage définitif peut néanmoins être facilité par la fiche réalisée lors de la sélection de l'ouvrage, qui évite d'avoir à répéter les recherches.

Ce travail de catalogage est indispensable, tant pour la conservation des ouvrages que pour leur acquisition, puisqu'il permet à la responsable d'avoir rapidement une connaissance précise des ouvrages et exemplaires déjà possédés par la bibliothèque et d'éviter toute manipulation inutile.

IV- Politique d'acquisition et réseau:

A- la prise en compte des fonds spécialisés déjà connus:

La politique d'acquisition ne saurait se comprendre sans une connaissance approfondie des autres fonds spécialisés et de leur évolution. Le réseau apparaît en effet comme un élément essentiel de la maîtrise des acquisitions. Cette constatation prend toute sa force en particulier dans le cas d'un fonds spécialisé et patrimonial. L'exhaustivité qui est de bon droit l'ambition d'un fonds spécialisé étant rendue concrètement impossible, il est en effet essentiel de connaître les autres fonds spécialisés en conservation du livre pour la jeunesse.

Certains de ces fonds sont déjà largement connus et leur orientation est prise en compte lors des acquisitions. Parmi ceux-ci, on peut citer l'Institut National de la Recherche Pédagogique, La Joie par les livres, le Centre National de la Bande dessinée et de l'Image, la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'Industrie .

La bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique est ainsi un fonds de plus de 5 000 livres de littérature pour la jeunesse depuis le XVIIème siècle. Il se révèle particulièrement riche dans le domaine pédagogique, regroupant les ouvrages concernant la législation, l'administration, les méthodes d'enseignement, les statistiques scolaires, la psychologie de l'enfant et la recherche en éducation, tout en privilégiant l'aspect international et historique. Forte de 650 000 ouvrages et de 850 périodiques vivants, la bibliothèque de l'Institut National de Recherche Pédagogique est devenu CADIST en 1991.

La Joie par les Livres est un service de l'Etat qui regroupe une bibliothèque pour enfants à Clamart et un Centre de documentation et qui édite des publications . Le centre de documentation offre un fonds de 65 000 ouvrages, regroupant la production des vingt dernières années. Il propose également des dossiers sur les livres, la lecture, les bibliothèques publiques privées ou scolaires, la pédagogie ainsi que des revues spécialisées et des ouvrages de référence français ou étrangers. Le Centre national du livre pour enfants est dépositaire d'un exemplaire du dépôt légal des livres de jeunesse. Le Centre national de la Bande dessinée et de l'Image est une association privée de type loi 1901. Créé en 1989, il comporte un fonds de conservation couvrant la période

1840-1994. Il renferme un fonds riche d'environ 100 000 revues, 20 000 albums et 1 000 ouvrages divers, mettant notamment l'accent sur la bande dessinée française et belge, la presse enfantine française et dans une moindre mesure, la bande dessinée étrangère. Le Centre national de la Bande dessinée et de l'Image participe régulièrement au Salon de la Bande dessinée d'Angoulême.

La Médiathèque des Sciences et de l'Industrie possède un fonds de conservation depuis 1986. Il est scindé en deux fonds particuliers, le fonds ancien qui recouvre la période 1808-1975 et le fonds contemporain qui regroupe les ouvrages de 1975 à nos jours. Le fonds ancien se compose de 180 volumes et le fonds contemporain de 4 500 volumes.

L'existence de ces fonds est systématiquement prise en compte pour la politique d'acquisition de l'Heure Joyeuse. Mais dans le cadre d'un fonds de conservation spécialisé, la seule connaissance de ces fonds ne saurait suffire et le réseau doit être étendu à la province. Des liens ont ainsi été développés avec certaines bibliothèques. C'est le cas notamment de la bibliothèque de Metz. Cette dernière possède en effet un fonds de conservation du livre pour la jeunesse depuis 1968-1969. Ce fonds comporte un fonds ancien, pour la période 1750-1950, un fonds nostalgie, après 1950, et un fonds de référence. Le fonds ancien comprend environ 700 ouvrages et le fonds nostalgie environ 10 000 dont 3 000 albums.

B- un effort de repérage des fonds de conservation des livres et des périodiques pour la jeunesse:

Les fonds spécialisés importants sont donc connus et leur existence prise en compte pour la politique d'acquisition. Des efforts sont faits par ailleurs pour développer la coopération, notamment avec un réseau plus étendu de bibliothèques. Cependant, il est apparu qu'une telle démarche était rendue vaine par une mauvaise connaissance de l'ensemble des fonds de conservation existant sur le territoire national. Pour accroître l'efficacité de la politique d'acquisition, il a donc paru essentiel de recenser les fonds existants.

En 1994, à l'occasion de l'anniversaire des 70 ans de l'Heure Joyeuse, ont été organisées des rencontres interprofessionnelles. Elles ont été l'occasion d'une réflexion sur les

fonds de conservation du livre pour la jeunesse. La première matinée , intitulée *Livres anciens pour la jeunesse et archives éditoriales: quel accès au patrimoine?* a notamment permis de dresser un état des lieux. Les neuf intervenants ont à cette occasion présenté quelques exemples de collections publiques ou privées. Ont ainsi été évoqués le Musée national de l'Education de Rouen, l'Institut National de Recherche Pédagogique, l'Institut Mémoires de l'Edition Contemporaine, le Centre national de la Bande dessinée et de l'Image, trois libraires ou collectionneurs de livres anciens pour la jeunesse mais aussi le fonds ancien et le fonds de documents sonores de l'Heure Joyeuse. Une seconde rencontre avait pour thème: *Ecrire l'histoire de la littérature enfantine: les chercheurs et leurs méthodes*. La troisième rencontre abordait le problème des rééditions. Intitulée "*des pratiques éditoriales diverses en matière de réédition: livres d'hier pour enfants d'aujourd'hui*" , elle a vu l'intervention de représentants des éditions Père Castor-Flammarion, Calligram, Circonflexe mais aussi de professeurs de littérature comparée et d'une illustratrice. Enfin, la dernière rencontre avait pour thème *Faire vivre les livres pour la jeunesse: quelles sources pour l'histoire de la lecture au XXème siècle*. Ces rencontres ont notamment été l'occasion de souligner l'absence d'outils de référence bibliographiques¹³

Il a notamment été décidé, à cette occasion, de joindre à la publication des actes du colloque une présentation des libraires anciens ainsi que des centres de documentation et de ressources sur le livre jeunesse, tant ancien que contemporain. Ce recensement vise à fournir un outil de localisation des ressources en matière de livre pour enfants, qui fait particulièrement défaut, comme le souligne d'ailleurs Caroline Rives:

"Les bibliothèques publiques ont en effet peu conservé, ou quand elles l'ont fait n'ont pas forcément individualisé les fonds de livres pour enfants. Si les collections de l'Heure Joyeuse, de la Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique ou du Musée national de l'éducation sont bien connues, il est souvent difficile de repérer dans le fonds d'une bibliothèque d'étude des livres de prix du XIXème siècle, quand l'unique accès est le nom d'un auteur tombé dans un total oubli. Les livres pour enfants, comme les livres de cuisine, ont été mal conservés, considérés comme de peu d'intérêt intellectuel, et particulièrement détériorés par leurs usagers."¹⁴

¹³ Christine Péclard, Le livre de jeunesse, un patrimoine pour l'avenir, in *Bull. Bibl France*, Paris, t. 40, n° 2, 1995.

Cette mauvaise connaissance des collections n'est d'ailleurs pas l'apanage des fonds de livres pour enfants. A l'occasion du colloque organisé le 19 décembre 1994 à Grenoble sur le patrimoine des bibliothèques¹⁵, l'accent a notamment été mis sur la nécessité de sortir ces fonds patrimoniaux de l'oubli, comme le rapporte Marie-Madelaine Saby:

" Quelles sont les priorités pour le patrimoine écrit et graphique dans les bibliothèques françaises? L'unanimité des participants s'est faite très vite: la valorisation de nos bibliothèques passe par une meilleure connaissance de leur patrimoine, par un inventaire des fonds. Nos bibliothèques ressemblent parfois trop à des "bibliothèques oubliées", à des "bibliothèques au bois dormant" ou encore à la soute d'un navire... Les professionnels ont besoin d'inventaires et, pour se faire, de compétences et de temps, donc d'une place reconnue au patrimoine dans la politique des établissements. Or, rares sont les bibliothèques qui affichent une telle priorité."¹⁶

La publication d'un répertoire des bibliothèques possédant un fonds de conservation des livres pour enfants paraît donc essentielle, puisqu'elle permet de sortir ces fonds de l'anonymat, de faciliter le travail de coopération avec les responsables de ces collections, d'avoir une idée plus précise de leur situation matérielle et de l'état de la réflexion quant à leur organisation. Une telle publication nécessitait un important travail de repérage des collections de livres et de périodiques pour la jeunesse, puisqu'il s'agissait de découvrir ces fonds quelque soit leur importance, leur mode d'accessibilité au public, ou la date de parution des ouvrages conservés. Ce travail a pris la forme d'un questionnaire, envoyé essentiellement aux bibliothèques municipales françaises. L'enquête vise à connaître les caractéristiques principales des fonds locaux de conservation de livres et de périodiques pour la jeunesse.

Elle porte sur la situation du fonds, la date de sa création et le nom du fondateur, l'intitulé de la collection, la situation de la collection par rapport au fonds général, l'époque concernée, le nom du responsable et le personnel affecté à ce fonds. On

¹⁴ Catherine Rives: Les livres pour enfants dans les bibliothèques, in *Bull. Bib de France*, Paris, t. 40, n° 3, 1995.

¹⁵ Cette journée d'étude a été organisée par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), le Centre régional de formation aux métiers du livre et des bibliothèques (MEDIAT) et la direction régionale des Affaires culturelles Rhône-Alpes, avec le concours scientifique des bibliothèques municipales de Grenoble et Lyon.

¹⁶ Marie Madelaine Saby, "Gérer les fonds patrimoniaux", in *Bull. Bibl. France*, Paris, t. 40, n° 2, 1995.

cherche à connaître également une estimation chiffrée du nombre de volumes dans la collection, les orientations particulières du fonds, la présence d'un budget d'acquisitions

Le questionnaire porte enfin sur l'existence de fichiers, sur leur informatisation, sur la mise en valeur des collections, sur les modes d'accès à ces fonds.

Cette enquête, dûment dépouillée, devrait permettre une meilleure connaissance des fonds déjà largement constitués ou embryonnaires. Destinées, tant à l'usage des bibliothèques ayant des fonds de conservation de livres pour la jeunesse qu'aux chercheurs concernés par la question, elle se veut le prélude à une réflexion beaucoup plus étendue sur la question de la conservation du livre jeunesse et notamment sur celle des fonds "nostalgie". De nombreuses bibliothèques s'interrogent notamment sur la question du traitement des ouvrages retirés de la section jeunesse.

Or, l'avancée de la réflexion dans ce domaine intéresse au plus haut point le fonds historique de l'Heure Joyeuse. Ce n'est en effet que lorsque les différents fonds existants auront été clairement répertoriés et que leurs contenus seront connus que l'on pourra envisager une politique d'acquisition plus largement basée sur l'utilisation des autres fonds spécialisés. Actuellement, et en l'absence de catalogue pour nombre de fonds de conservation du livre pour la jeunesse, il demeure très difficile de recourir aux ressources de ces différents fonds.

C- une première évaluation de ces fonds:

Le questionnaire a permis de repérer certaines collections qui devraient pouvoir intéresser les chercheurs. Certaines réponses au questionnaire illustrent d'ailleurs la difficulté qu'il peut y avoir à repérer les livres pour enfants dans les bibliothèques françaises et l'intérêt que pourrait représenter un recensement systématique. D'une part, les fonds de livres pour enfants sont, dans de nombreux cas, pas identifiés, d'autre part certaines bibliothèques spécialisées, très connues par ailleurs, disposent de fonds intéressant l'histoire de la littérature enfantine, qui restent ignorés des chercheurs. C'est le cas notamment de la Bibliothèque du Musée national des arts et traditions populaires qui renferme un fonds très important sur le conte, la littérature populaire et le folklore enfantin, mais aussi de la Bibliothèque du Saulchoir qui possède des ouvrages de

pédagogie religieuse des enfants, qu'il s'agisse de catéchismes ou d'ouvrages sur la psychologie religieuse des enfants, qui devraient intéresser les spécialistes de la littérature enfantine. La bibliothèque nordique, inclus dans la bibliothèque Sainte Geneviève, renferme pour sa part un fonds de 1500 ouvrages pour enfants en langue danoise, finnoise, islandaise, suédoise, et norvégienne, ainsi que des traductions françaises de livres d'enfants nordiques.

Certaines bibliothèques municipales possèdent également des fonds intéressants. C'est le cas notamment de la Bibliothèque municipale du Plessis- Robinson qui a créé en 1980 un fonds de conservation de livres pour la jeunesse, intitulé "le livre d'images et son histoire" qui s'est spécialisé dans les livres d'images de Tolmer à Harlin Quist et sur les illustrateurs contemporains.

Certaines de ces bibliothèques ont opté pour une spécialisation. La bibliothèque municipale de Rennes a ainsi développé un fonds de 4 000 volumes du XVIIIème au XXème siècle. Elle a privilégié le fonds local, à savoir des ouvrages pour enfants en breton, écrits par des Bretons, édités en Bretagne ou dont l'action se déroule en Bretagne. La bibliothèque municipale d'Epinal possède 483 ouvrages pour enfants, parmi lesquels on trouve principalement les albums imagerie Pellerin et des livrets de colportage.

Le questionnaire a donc été l'occasion de repérer certains fonds. Mais il a aussi permis de connaître leur organisation. Sur la quarantaine de bibliothèques ayant répondu au questionnaire et possédant un fonds de conservation de livres et périodiques pour la jeunesse, seules 43,9 % disposent d'un personnel spécifique pour leur fonds de conservation. 48,7% ont un budget d'acquisition, les autres fonds ne s'accroissant que par dons ou retraits. 60,5% des fonds possèdent des fichiers, mais seuls 29,3% sont informatisés. Enfin, la mise en valeur de ces fonds n'est encore que très partielle: 43,2% des fonds ont en effet organisé récemment des expositions mais seuls 35,1% de ces fonds spécialisés ont réalisé des publications.

Le résultat de cette enquête laisse apparaître qu'un nombre important de ces fonds ne sont qu'en partie exploités et mis en valeur. On manque notamment cruellement de connaissances sur le contenu des collections et notamment de catalogues. Il serait souhaitable que la publication du répertoire des fonds spécialisés fasse prendre

conscience de la nécessité de mieux recenser ces richesses. C'est en effet à cette condition que pourront être mises en place de réelles politiques d'acquisition partagée.

CONCLUSION

Depuis 1987, des efforts importants ont été réalisés pour mettre en place une politique d'acquisition active pour le fonds ancien. Des crédits et du personnel ont été débloqués, de multiples démarches ont été réalisées afin de développer les contacts avec les libraires et fournisseurs, une réflexion a été menée autour de la notion de réseau et de conservation partagée. Cette politique d'acquisition, qui se développe autour de deux axes principaux, l'accroissement des collections étrangères et l'enrichissement du fonds en ouvrages du XVIIIème et du début XIXème siècle, a été ou sera mise en valeur par la participation du fonds historique à des expositions ou leur organisation.

Les efforts qui ont d'abord porté principalement sur le fonds ancien se sont ensuite développés en direction du fonds "nostalgie", fonds qui est de plus en plus sollicité par le public. Dans ce domaine, la réflexion a davantage porté sur la question de la maîtrise de l'accroissement des fonds que sur celle, plus générale, de la politique d'acquisition. Elle a contribué à initier un système de dons entre différents fonds "nostalgie", dons qui permettent à chaque fonds spécialisé de renforcer ses orientations.

Ces efforts sont le signe d'une volonté affirmée de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse de demeurer un centre de référence et de documentation du livre pour la jeunesse. Ils doivent lui permettre de répondre à la demande croissante des chercheurs, dans un domaine qui connaît un regain d'intérêt.

Cependant, ces ambitions se trouvent confrontées à différents écueils, au premier rang desquels on peut citer la question financière. En période de restriction budgétaire, il est en effet à craindre une réduction des budgets d'acquisition des fonds de conservation, qui rendrait difficile le maintien d'une telle politique. Une autre difficulté risque également d'apparaître, à l'orée de l'informatisation. En effet, cette dernière pourrait, à terme, conduire à une diminution des personnels attachés à la bibliothèque de l'Heure Joyeuse et donc entraîner une baisse du nombre des postes affectés aux fonds de conservation. Or toute diminution du personnel, qui fait déjà défaut, ne pourrait que conduire à une mise en sommeil du fonds historique et porter un coup fatal à la

politique mise en place depuis maintenant quelques années.

Pour poursuivre la politique d'enrichissement des fonds menée jusque là et pour pouvoir continuer à accueillir dans de bonnes conditions un public en augmentation, il importe donc de maintenir -sinon augmenter- les moyens budgétaires et humains à la disposition du fonds historique.

ANNEXES

I- Le fonds historique de l'Heure Joyeuse:

A- Fréquentation du fonds:

| | 1 990 | 1 991 | 1 992 | 1 993 | 1 994 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| nombre de visiteurs du fonds ancien | 106 | 124 | 208 | 307 | 203 |
| nombre de visiteurs du fonds nostalgie | – | 30 | 69 | 98 | 121 |
| nombre de volumes communiqués par le fonds ancien | 450 | 861 | 1 770 | 2 418 | 1 652 |
| nombre de volumes communiqués par le fonds nostalgie | – | – | 70 | 112 | 320 |

B- Prêts pour des expositions extérieures:

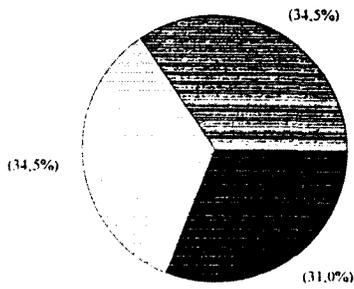
| | 1 990 | 1 991 | 1 992 | 1 993 | 1 994 |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| fonds ancien | 32 | 400 | 85 | 105 | 87 |
| fonds nostalgie | – | – | 142 | 70 | 150 |

II- Les acquisitions

A- Le budget:

Répartition du budget

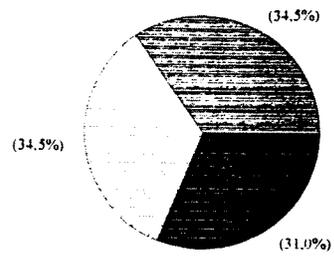
Année 1987



■ fonds moderne □ médiathèque ■ fonds ancien

Répartition du budget

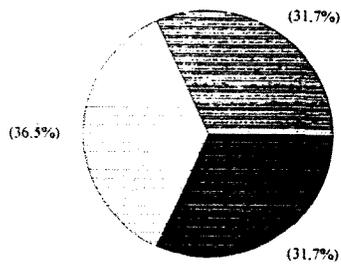
Année 1988



■ fonds moderne □ médiathèque ■ fonds ancien

Répartition du budget

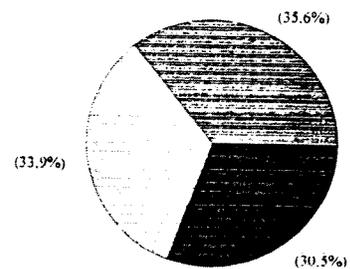
Année 1989



■ fonds moderne □ médiathèque ■ fonds ancien

Répartition du budget

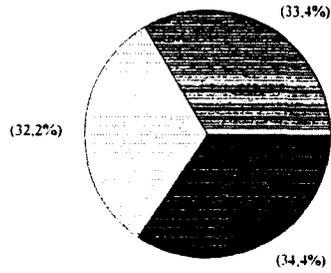
Année 1990



■ fonds moderne □ médiathèque ■ fonds ancien

Répartition du budget

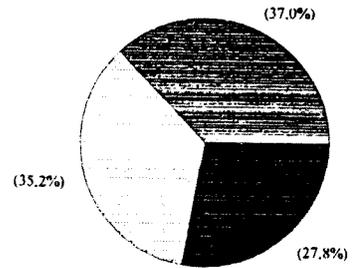
Année 1991



■ fonds moderne □ médiathèque ■ fonds ancien

Répartition du budget

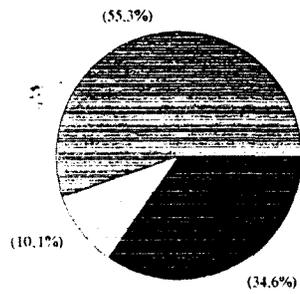
Année 1992



■ fonds moderne □ médiathèque ■ fonds ancien

Répartition du budget

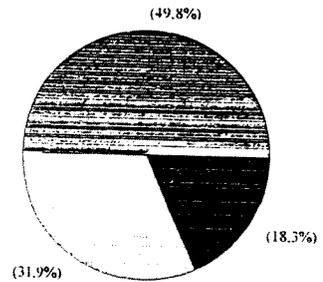
Année 1993



■ fonds moderne □ médiathèque ■ fonds ancien

Répartition du budget

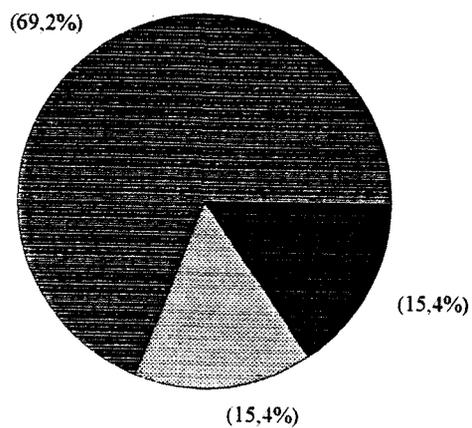
Année 1994



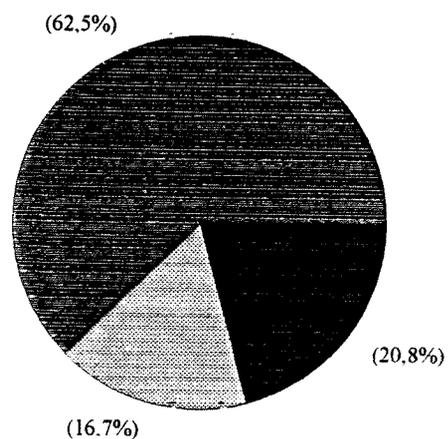
■ fonds moderne □ médiathèque ■ fonds ancien

Répartition des ressources du fonds ancien:

Année 1991



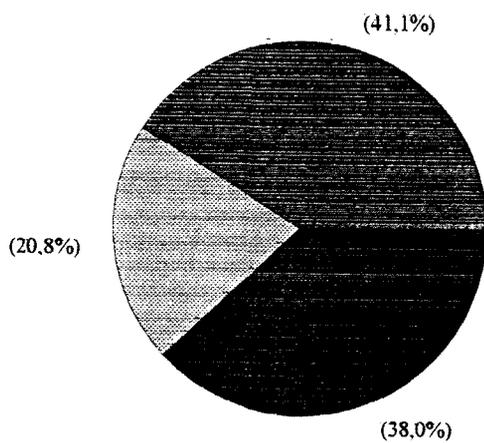
Année 1992



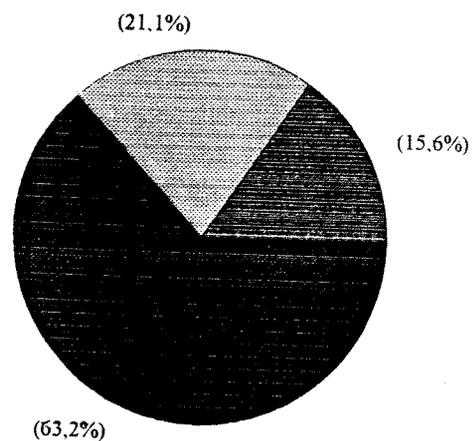
■ fonctionnement ■ investissement ■ crédits CNL

■ fonctionnement ■ investissement ■ crédits CNL

Année 1993



Année 1994



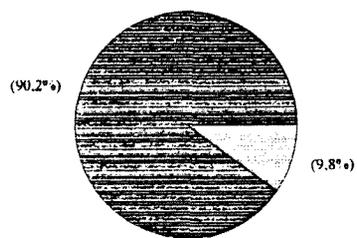
■ fonctionnement ■ investissement ■ crédits CNL

■ fonctionnement ■ investissement ■ crédits CNL

B- Répartition des acquisitions entre les fonds:

a- acquisitions à titre onéreux:

Répartition des acquisitions
Année 1987



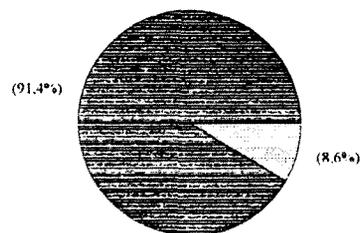
■ fonds moderne □ fonds ancien et nostalgie

Répartition des acquisitions
Année 1988



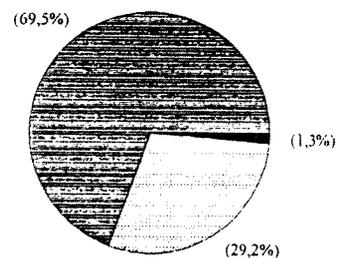
■ fonds moderne □ fonds ancien et nostalgie

Répartition des acquisitions
Année 1989



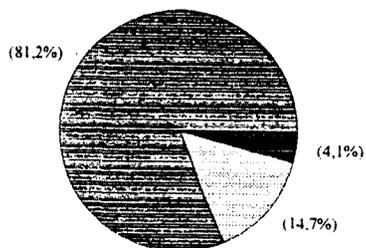
■ fonds moderne □ fonds ancien et nostalgie

Répartition des acquisitions
Année 1990



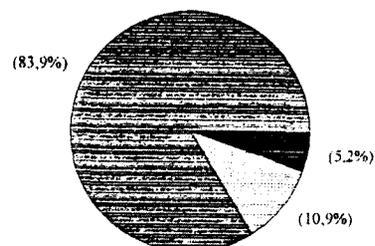
■ fonds moderne □ fonds ancien ■ fonds "nostalgie"

Répartition des acquisitions
Année 1991



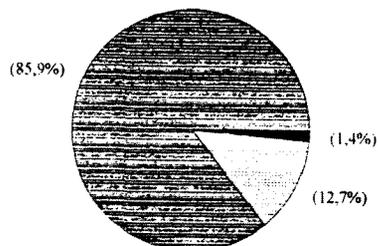
fonds moderne
 fonds ancien
 fonds "nostalgie"

Répartition des acquisitions
Année 1992



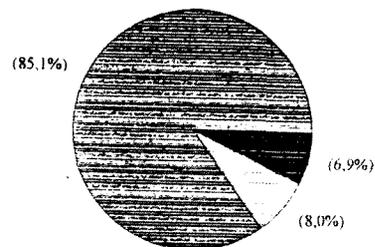
fonds moderne
 fonds ancien
 fonds "nostalgie"

Répartition des acquisitions
Année 1993



fonds moderne
 fonds ancien
 fonds "nostalgie"

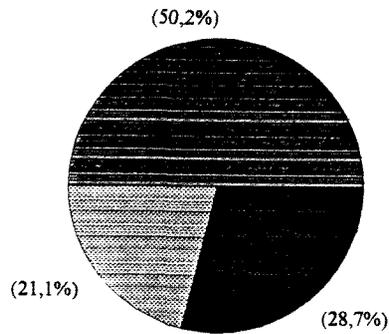
Répartition des acquisitions
Année 1994



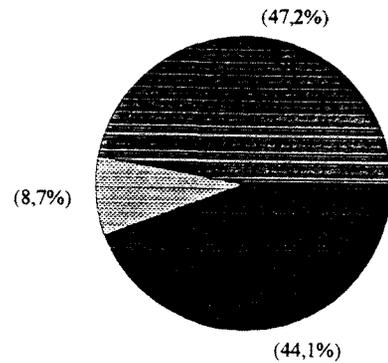
fonds moderne
 fonds ancien
 fonds "nostalgie"

b- répartition entre les fonds, toutes sources d'acquisition confondues:

Répartition des acquisitions
Année 1990

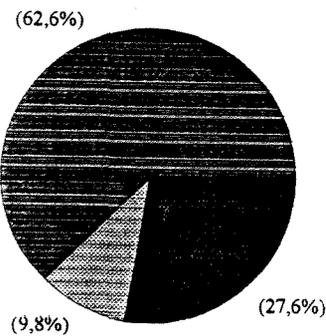


Répartition des acquisitions
Année 1991

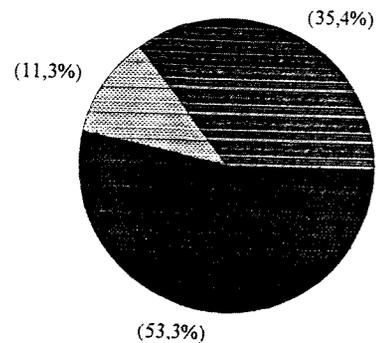


fonds moderne
 fonds ancien
 fonds "nostalgie"

Répartition des acquisitions
Année 1992

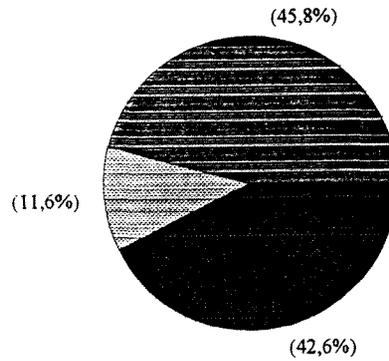


Répartition des acquisitions
Année 1993



fonds moderne
 fonds ancien
 fonds "nostalgie"

Répartition des acquisitions Année 1994



fonds moderne
 fonds ancien
 fonds "nostalgie"

C- Accroissement des collections:

a- fonds ancien:

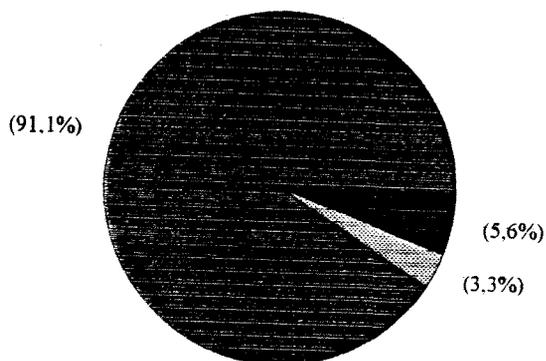
| | 1 987 | 1 988 | 1 989 | 1 990 | 1 991 | 1 992 | 1 993 | 1 994 |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| acquisitions à titre onéreux | 302 | 320 | 271 | 1 101 | 441 | 267 | 296 | 176 |
| acquisitions à titre gratuit | — | — | — | 3 | 7 | 53 | 338 | 300 |
| Total | — | — | — | 1 104 | 448 | 320 | 634 | 476 |

b- fonds "nostalgie":

| | 1 990 | 1 991 | 1 992 | 1 993 | 1 994 |
|-----------------|-------|-------|-------|--------|-------|
| à titre onéreux | 50 | 122 | 126 | 32 | 153 |
| à titre gratuit | ~1450 | ~2150 | ~775 | ~2976 | ~1600 |
| total | ~1500 | ~2272 | ~901 | ~3 000 | ~1750 |

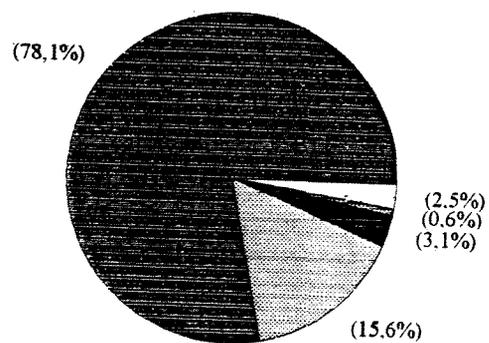
d- les acquisitions d'ouvrages étrangers au fonds ancien:

Année 1987



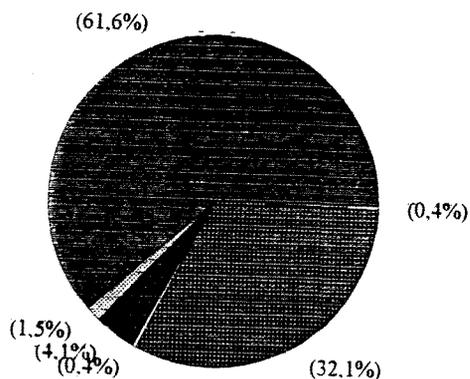
français allemand anglais

Année 1988



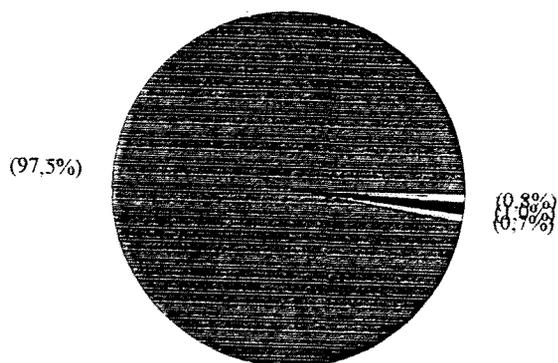
français allemands anglais
russes autres

Année 1989



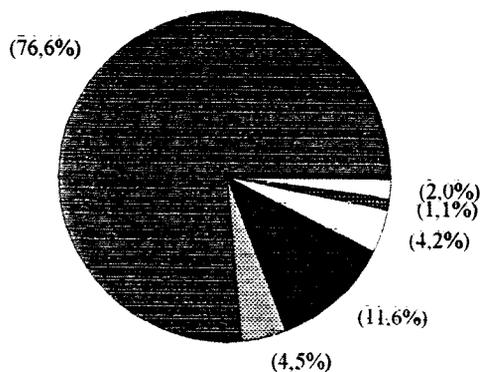
français allemands anglais
italiens russes autres

Année 1990



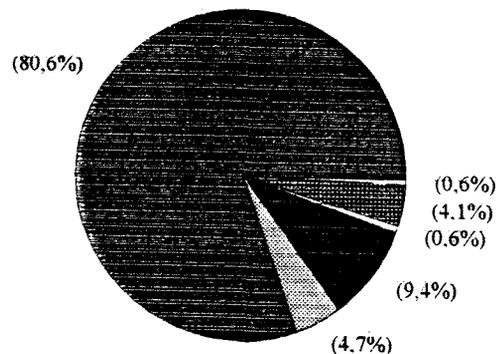
français allemands anglais autres

Année 1991



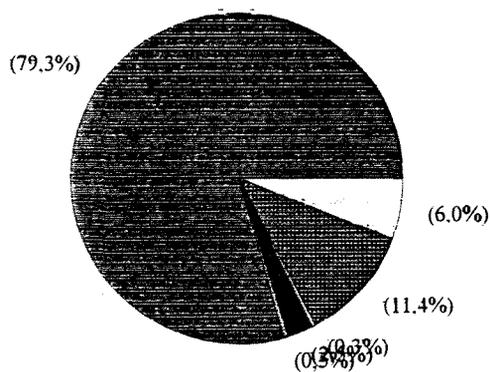
français allemands anglais
italiens russes autres

Année 1992



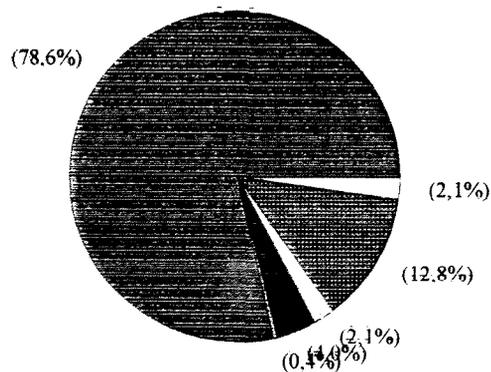
français allemands anglais
italiens russes autres

Année 1993



français allemands anglais
italiens russes autres

Année 1994

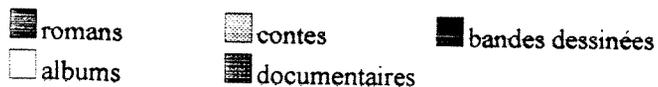
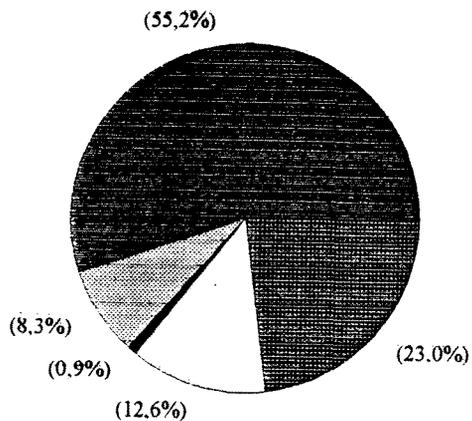


français allemands anglais
italiens russes autres

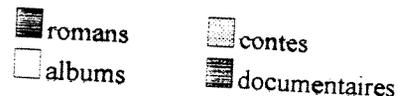
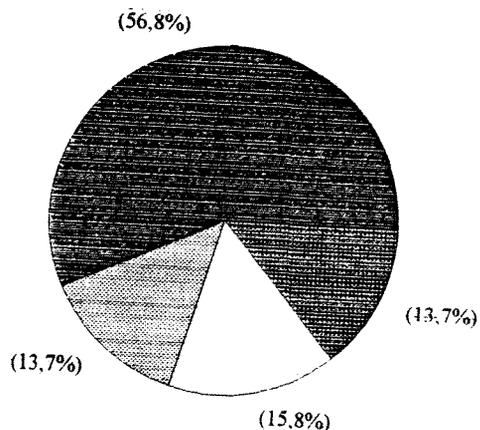
| | 1 987 | 1 988 | 1 989 | 1 990 | 1 991 | 1 992 | 1 993 | 1 994 |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| nombre total des acquisitions | 302 | 320 | 271 | 1 104 | 448 | 320 | 634 | 476 |
| nombre d'ouvrages étrangers | 27 | 70 | 104 | 28 | 105 | 62 | 131 | 102 |

e- les acquisitions du fonds "nostalgie":

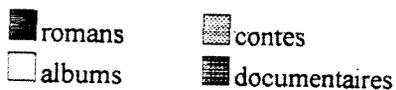
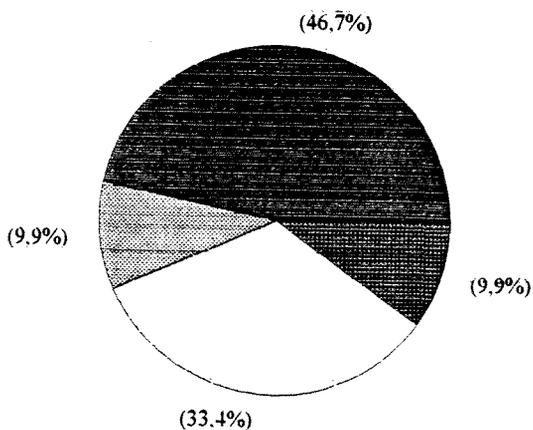
Année 1989



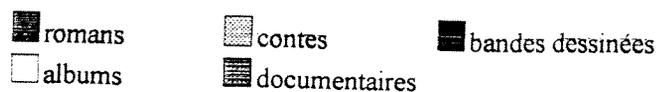
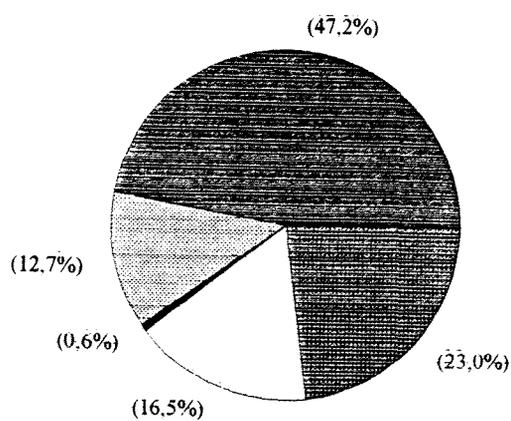
Année 1990



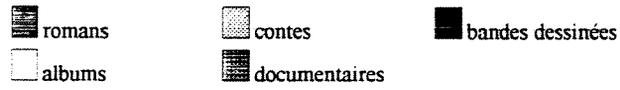
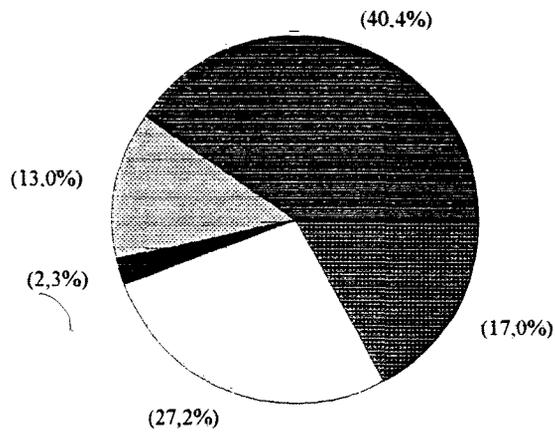
Année 1991



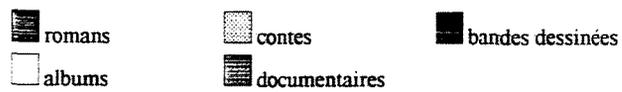
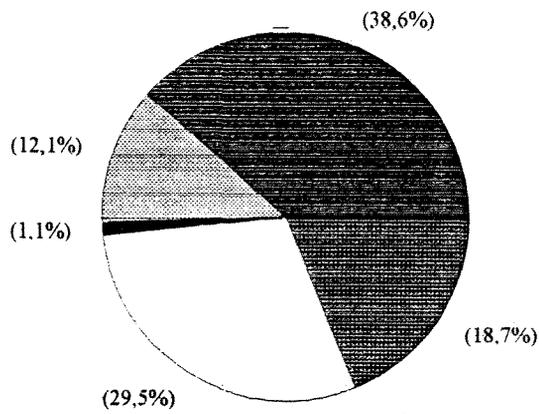
Année 1992



Année 1993



Année 1994



III- Les libraires:

A- Liste des libraires et collectionneurs, auprès desquels des ouvrages ont été acquis depuis 1987

Paris

Librairie Paul Louis Couaillac: 2, place du palais royal- 75001 Paris

Au Flaneur du Marais: 6, bis rue du Forez-75 003 Paris.

Intemporel: 22, rue Saint Martin- 75004 Paris

Librairie les Arcades Saint Paul: 7-9 rue Saint Paul- 75004 Paris

Anne Marie Poursin: 7, rue des Ursulines- 75005 Paris

Florence de Chastenay: 7, rue Gay Lussac 75 005 Paris

Librairie philosophique Jules Vrin: 6, place de la Sorbonne- 75005 Paris

Librairie Hatchuel: 21, rue Saint-Jacques- 75005 Paris

Alain Cambon: 30, rue Monsieur le Prince- 75 006 Paris

Alphée, livres anciens et modernes: 25, rue des Grands Augustins- 75006 Paris

Chanut François: 41, rue Mazaine- 75 006 Paris

Comptoir du livre: 3 et 5, rue de Nesle- 75006 Paris

Dominique Ferry: 36, rue Mazarine- 75 006 Paris

Henri Bonnefoi, livres et périodiques anciens: 4, rue Git-le-Coeur- 75006 Paris.

J. Espagnon, P. le Bret, livres anciens Chaptal: 1, rue de Fleurus- 75006 Paris

L'intersigne: 66, rue du Cherche-midi- 75006 Paris

La Maison du livre étranger: 9, rue de l'éperon- 75006 Paris

Les Argonautes: 74, rue de seine- 75006 Paris.

Librairie du Camée, F. Clarenc: 70 rue Saint André des Arts- 75006 Paris.

Librairie Emery-Morin: 102, rue du Cherche-midi- 75006 Paris

Librairie les Yeux Fertiles: 2, rue Danton- 75006 Paris

Librairie papeterie du Quartier Latin, P. Boulinier: 29, boulevard Saint Michel- 75006 Paris

Librairie du Pont Neuf: 1, rue Dauphine- 75006 Paris

Librairie S. Thomas: 46, rue Saint André des Arts- 75006 Paris

Librairie P. Lebreton: 1, rue de Fleurus- 75006 Paris

Librairie Valette: 11, rue de Vaugirard- 75006 Paris.

Librairie Jules Verne: : 9, rue de l'Odéon-75006 Paris

Librairie Paul Jammes: 3, rue Gozlin- 75006 Paris

Philippe Ingert, livres anciens: 68, rue d'Assas- 75006 Paris

Serge Plantureux: 33, rue Saint André des Arts- 75 006 Paris

Serge Plantureux: 33, rue Saint André des Arts- 75 006 Paris

Vrain (Jean Claude): 12, rue Saint Sulpice- 75 006 Paris

Eva Luigi, livres anciens: 30 rue Chevert 75 007 Paris

Privat: l'art de voir: 162, boulevard Hausman- 75 008 Paris

Jean-Paul Delon: 10, rue Buffault- 75009 Paris

Le Bibliophile russe: André Savine: 12, rue Lamartine- 75 009 Paris

Les Amours Jaunes, Jean-Luc Morigny: 12, rue Gérando-75009 Paris

Librairie Réforme et Renaissance: 50, rue Saint Georges- 75 009 Paris

Pierre Bourguignat: 10, bis rue de Chateaudun- 75009 Paris

Stéphane Pabian: 4, rue de Clichy- 75009 Paris

Librairie Vallériaux:98, boulevard Voltaire-75 011 Paris

Librairie Palladio: 83, boulevard Richard Lenoir- 75011 Paris

Pille François: 5, rue Ch. Denet- 75012 Paris

Corradini A. J.:53, rue de la Colonie-75013 Paris

Librairie de la Santé: 15, rue de la Santé- 75013 Paris

Aux livres d'Alésia: 38, avenue villemain- 75014 Paris

Le jardin des philosophes: 62, rue Pierre Larousse- 75014 Paris

Librairie Trafalador: 32, rue Bezout- 75014 Paris

Librairie Jacques Levy: 46, rue d'Alésia- 75014 Paris.

R. Gautron: 10, rue Sophie-Germain- 75014 Paris

Pages volantes: 7, rue Auguste Barthodi- 75015 Paris

Le Tour du monde: 9, rue de la Pompe- 75 016 Paris

Librairie ancienne Thierry Corcelle: 8, rue d'Auteuil- 75016 Paris

Librairie Beaufiles: 169, avenue Victor Hugo- 75016 Paris

Librairie générale: 102, rue Truffaut- 75 017 Paris

Librairie Autrefois: C. Coulibeuf: 6, bis rue du Baigneur- 75 018 Paris.

Ile de France:

M. Maigrot: La grande Vorrière- 71990 Saint Léger sous Beuvray

Bouquinerie Salson Claude: 10, rue de Millemont- Basse Perruche- 78890

Garancières

Librairie ancienne France: 74, rue du Maréchal Iyautey- 78100 Saint Germain en Laye

Librairie J. F. Betis: 2, rue Magenta- 78 000 Versailles

Taillez: 37, rue Ferray- 91 100 Corbeil-Essones

Librairie ancienne La nef des fous: 32, rue de Rushmoor- 92190 Meudon.

Librairie Page noire: 16, rue de la division Leclerc- 92 220 Bagneux

Alain Bannier: 1, allée du Docteur Calmette- 93 260 Les Lillas

La caverne aux livres: 1, place de la Gare-95 430 Auvers sur Oise

Province:

Librairie de Latour: 16, rue de la Ource de l'Hôpital- 03200 Vichy

Librairie Jean Luc Devaux: 26, rue François Peron- 03 000 Moulins

D'un livre l'autre: 11, rue Siscarra-06000 Nice

Librairie Jean-Claude Acloque: 2, avenue Marcel Journet- 06370 Mouans-Sartoux

Les Arcenaulx: librairie Jeanne Lafitte:25, cours d'Estienne d'Orves-13001 Marseille

Librairie ancienne H. P. Millescamps: 7, rue Saint Front- 24 000 Périgueux

Seze (Christian et Odette de): 52, rue Michel Roulland- 24 000 Périgueux

Pelletier, estampes anciennes et livres: Jouy sur Eure- 27120 Pacy sur Eure

Art et Arts: 15, rue Maubec- 33 000 Bordeaux

Librairie Pages: 11, rue Maucoudirat- 33000 Bordeaux

Vielle France: librairie Berthier Georges- 65 boulevard Leclerc- 33 120 Arcachon

Hassan (Gilles): 16, rue de Claret- 34 000 Montpellier

Hervé Haffner, livres anciens: 27, rue Maguelone- 34000 Montpellier

Au Parchemin: 2, allée Honoré de Balzac- 35910 Thorigne-Cesson

Jean-Michel Theureau: 18, rue du Belvédère- 37000 Tours

Librairie ancienne Jean Paul Veysseyre: 24, rue de la Scellerie- 37000 Tours

Livres anciens N. Rousseau.: 43, rue Aristide Briand- 39570

Montmorot-Lons-Le-Saunier

Le bouquiniste: S. Cumes-Fantin: 34, rue Michelet- 42 000 Saint Etienne

Le Coutumier: 26, rue du Pornic- 44 270 Machecoul

Librairie G. Durance: 5, allée d'Orléans et 6, rue de la Claverie- 44 000 Nantes.

Livres anciens Bellanger: 4 et 6 passage Pommeraye- 44000 Nantes

Françoise Comellas: Domaine du Lumina- 45 560 Saint Denis en val

La Foire Aux Images: 200, rue de Bourgogne- 45 000 Orléans

Librairie Eric Lefebvre: 1, rue Lucien Pean- 45 750 Saint Pryve-Saint Mesnin.

Manoir de Pron: 58340 Montigny sur Canne

François Corbara: 94, rue esquimoise- 59800 Lille

Le Maître môt: librairie François Giard: 59 701 Marcq en Baroeul

Librairie René Giard: 2, rue Royale- 59 041 Lille

Nuytten (Francis): 42, rue de Lille- 59130 Lambersart.

Ancienne librairie Gangloff: 20, place de la cathédrale- 67000 Strasbourg

Daniel Pillard, livres anciens et modernes: 36, rue Saint Hélène- 69002 Lyon

La Parchemine: 6, rue du palais de Justice- 69005 Lyon

La grande fenêtre, librairie: 3, quai de la Pécherie- 69 001 Lyon

Librairie Bertrand: 2, allée des Ecureuils- 69 160 Tassin la Demi Lune

Librairie Jacques Cheminade: 54, rue Auguste Comte- 69002 Lyon

Librairie Alcade: 1, quai Pulchiron- 69005 Lyon

Librairie Réforme et Renaissance: 20, rue Royale- 69001 Lyon.

Les vieux ordinaires: 8, rue Baudin- 83 000 Toulon

Lucenay (G. de): 15, rue de la petite Fusterie- 84 000 Avignon

Librairie Le Bouquineux: 48, rue Roger Sallengro- 85 000 La Roche sur Yon.

A l'étranger:

Antiquariat Buchholz: Breite Strasse, 36- 5000 Köln 1.

Bookmark: Fortnight, Wick Down- Broad Hinton, Swindon.-SN4 9NR Wiltshire.

Nial Devitt Books: Mesrion House, 217 Leam Terrace- Royal Leanington Spa-
Warwick Shire, CU31 - 1DW

Titles: 15/1 Turl Street, Oxford- X1 3DQ England.

Vera Coleman: Amberley et Totterige Green- London N20 8PE.

L'Age d'Or, Virginia Serra: 44, avenue de Waterloo- 6000 Charleroi Belgique

Gianino Stopani, libreria per ragazzi: 15, via Rizzoli- Bologna
Libreria Minerva: 03, castiglione- Bologne

Antiquariat H. a. Vloemans: Anna Paul ownstraat, 10- 2518 BE The Hague
Netherlands

Antiquariat Bert Hagen B. V.: Molenweide 24- 1902 Ch Castricum.

Die Schmiede: Brouwersgracht 4- 1013 GW Amsterdam

B- Répartition géographique des libraires et collectionneurs

| | 1 986 | 1 987 | 1 988 | 1 989 | 1 990 | 1 991 | 1 992 | 1 993 | 1 994 |
|---------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Paris Ile de France | 10 | 18 | 20 | 16 | 15 | 18 | 16 | 13 | 7 |
| Province | 4 | 9 | 16 | 14 | 12 | 11 | 15 | 8 | 8 |
| Etranger | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 3 | 1 | 2 | 4 |
| Total | 15 | 27 | 37 | 31 | 27 | 32 | 32 | 23 | 19 |

BIBLIOGRAPHIE

I-Histoire des bibliothèques pour la jeunesse:

Barnett (Keith Graham), *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Cercle de la Librairie, 1987.

Baudin (Guy), "Origines et développement des bibliothèques publiques pour la jeunesse", *Médiathèques publiques*, n°42, avril-juin 1977.

Ezratty (Viviane), Les premières heures des bibliothèques pour enfants, pp 204-219, *Histoire des bibliothèques françaises: les bibliothèques au XXème siècle, 1914-1990*, Paris, Cercle de la librairie.

Gruny (Marguerite), "les lecteurs de l'Heure Joyeuse", *L'Ere nouvelle, revue internationale d'éducation nouvelle*, n° 74, janvier 1932.

Gruny (Madelaine), "L'époque des pionniers", *Revue du livre pour enfants*, n° 110, 1986, pp46-59.

Lemaître (Henri), "la bibliothèque enfantine de la rue Boutebrie, l'Heure Joyeuse", *Revue des bibliothèques*, n°1-6, Paris, Champion, 1925, 27 p.

Leriche (Mathilde), "Les bibliothèques pour enfants", in *Bibliothèques, n° spécial de l'éducation nationale*, décembre 1950.

Mourenche (Marielle), Les enfants et les bibliothèques, pp 531-534, *Histoire des bibliothèques françaises: les bibliothèques de la Révolution et du XIXème siècle, 1789-1914*, Paris, Cercle de la librairie, 1991.

Péclard (Christine), *Une aventure: l'Heure Joyeuse*. Mémoire de fin d'études pour le diplôme supérieur de bibliothécaire, 1985, 76 p.

Richter (Noë), *La lecture et ses institutions, 1919-1989*, Bassac, Plein Champs, 1989

II- Histoire de la littérature pour la jeunesse:

Balser (André), *Les illustrés pour enfants*, Tourcoing, Duvivier, 1920.

Blanchard (Gérard), *La bande dessinée, histoire des histoires en images de la préhistoire à nos jours*, Marabout 1969 et 1974.

Caradec , *Histoire de la littérature enfantine en France*, Paris, 1977.

Caspar (Pierre), *La presse d'éducation et d'enseignement, XVIIIème siècle-1940*, Paris, INRP et CNRS, 3 vol.

Dubois (Jacqueline et Raoul), *La presse enfantine française*, Paris, 1957.

Escarpit (Denise), *La littérature d'enfance et de jeunesse*, Paris, Que-sais-je? 1981.

Fourment (Alain), *Histoire de la presse des jeunes et des journaux d'enfants (1768-1988)*, Eole, 1987.

Fresnault-Deruelle (Pierre), *La Bande dessinée*, Paris, Hachette littérature, 1972

Glénisson (Jean), "le livre pour la jeunesse", *Histoire de l'édition française: Le Temps des éditeurs*, sous la direction de Henri-Jean Martin et Roger Chartier, Paris, Promodis, 1985.

Hazard (Paul), *Les livres, les enfants et les hommes*, Paris, 1932.

Couperie (Pierre), François (Edouard), Filippini (Henri), et alii...*Histoire mondiale de la bande dessinée: France* 1980.

Huchet (Claire), *Les livres pour enfants, La nouvelle éducation*, mars 1927. Institut national de la recherche pédagogique, Paris.

- Jan (Isabelle), *La littérature enfantine*, Paris, 1984.
- Latzarus (Marie Thérèse), *La littérature enfantine en France dans la deuxième moitié du XIXème siècle*, Paris, PUF, 1923.
- Le Men (Ségoène) et Renonciat (Annie), "Livres d'enfants, livres d'images", *Les dossiers du Musée d'Orsay*, n° 35, Edition de la Réunion des musées nationaux, 1989.
- Le Men (Ségoène), *Les Abécédaires français illustrés au XIXème siècle*, Paris, 1984.
- Leriche (Mathilde), *Cinquante ans de littérature de jeunesse, quatre conférences sur la littérature pour enfants en France en 1939*, Paris, Edition Magnard et l'Ecole, 1979.
- Leriche (Mathilde), *Beaux livres, belles histoires, choix de 2000 titres pour enfants mis à jour en 1947*.
- Livre mon ami, lectures enfantines, 1914-1954*: catalogue établi et rédigé par Annie Renonciat avec la collaboration de Viviane Ezratty et de Françoise Lévêque.
- Mourenche (Marielle), *Les livres pour l'enfance et la jeunesse de 1870 à 1914*, Thèse d'Ecole des Chartes, 1986.
- Noesser (Laura), Le livre pour enfants, pp. 456-467, *Histoire de l'édition française: le livre concurrencé, 1900-1950*. Paris, Cercle de la librairie, 1986.
- Ory (Pascal), De la presse enfantine à la bande dessinée, pp. 468-475., *Histoire de l'édition française: le livre concurrencé, 1900-1950*, Paris: Cercle de la librairie, 1986.
- Parmegiani (Claude-Anne), *Les Petits Français illustrés, 1860-1940*, Paris: Cercle de la librairie, 1989.
- Parmegiani (Claude-Anne), dir., *Livres et bibliothèques pour enfants*, Paris: Cercle de la Librairie
- Perrot (Jean), "La littérature d'enfance et de jeunesse", *Précis de littérature comparée*, sous la direction de Pirre Brunel et Yves Chevrel, Paris, P.U.F, 1989, pp 299-319.

Perrot (Jean), *Du jeu, des enfants et des livres*. Paris, Cercle de la librairie

Prévot (Nicole), *Livres et distribution des prix dans l'enseignement primaire (1870-1914)*, Paris, Ecole des chartes, Position de thèses, 1979, pp. 109-119

Soriano (Marc), *Guide de littérature pour la jeunesse*, Paris, 1975.

Trigon (Jean de), *Histoire de la littérature enfantine de ma mère l'Oye au roi Babar*. Paris, 1950.

III-Evaluation des fonds et politiques d'acquisition:

Calenge (Bertrand), *Les Politiques d'acquisition*, Paris, Edition du Cercle de la librairie, 1994.

Bléchet (F.) et Charon (Annie), *Les fonds anciens des bibliothèques françaises: résultats de l'enquête de 1975*, CNRS, IRHT, 1981.

Ezratty (Viviane), *Un an d'acquisition dans une section jeunesse de la ville de Paris*, ENSB, 1983 (mémoire de DSB)

Jackson (William V.), "l'étude des fonds latino-américain de la Bibliothèque nationale (XIX-XXème siècle)", *Revue de la BN*, 1983.

Jouguelet, "Réorienter une politique documentaire", *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, n° 161, 4° trimestre, 1994.

Larbre (François) et Dousset (Emmanuel), "la gestion des fonds est-elle une science exacte?", *BBF*, n° 4, 1988.

"Plans d'acquisitions", *BBF*, n°5, 1988.

Ramel (Nathalie), "la constitution de fonds étrangers en bibliothèques publiques", *BBF*, n°6, 1993.

Seibel (Bernardette), "types d'édition et différenciation des marchés du livre", *Cahiers de l'économie du livre*, n°9, 1993.

Wuelfekoetter (Gertrude), *Acquisition Work Processes involved in building library collections*, University of Washington Press, 1961.

IV-Gestion des fonds et éliminations:

"Conserver, éliminer? Eléments pour une gestion rationnelle des fonds" (dossier), *Bulletin d'information de l'ABF*, n° 101, 1978.

Le désherbage: élimination et renouvellement des collections en bibliothèque, Paris, BPI, 1986.

Richter (Noë), "les éliminations dans les bibliothèques françaises", *BBF*, n°5, 1975.

Table des matières

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| I- La bibliothèque de l'Heure Joyeuse: | 3 |
| A- Une bibliothèque de lecture publique de la Ville de Paris | 3 |
| B- Les fonds de conservation | 7 |
| II- Moyens et objectifs de la politique d'acquisition: | 19 |
| A- Les moyens budgétaires et humains | 19 |
| B- Les critères de sélection: | 27 |
| III- L'organisation matérielle des acquisitions: | 39 |
| A- Les sources de sélection et d'acquisition du fonds ancien: | 39 |
| B- Les sources d'acquisition du fonds nostalgie: | 45 |
| C- Procédures d'acquisition: | 47 |
| D- Traitement des acquisitions: | 48 |



| | |
|---|-----------|
| IV- Politique d'acquisition et réseau: | 50 |
| A- La prise en compte des fonds spécialisés déjà connus | 50 |
| B- Un effort de repérage des fonds de conservation des livres et des périodiques pour la jeunesse: | 51 |
| C- Une première évaluation de ces fonds: | 54 |
| | |
| CONCLUSION | 57 |
| | |
| ANNEXES | 59 |
| | |
| BIBLIOGRAPHIE | 76 |

